

# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Ville de Rueil-Malmaison*

2024-2025





# ÉDITORIAL

Le Rapport de Développement Durable, obligatoire pour les communes de plus de 50 000 habitants (art. L.2311 11 du CGCT), présente la situation de la collectivité selon les cinq finalités du développement durable ainsi que le bilan de ses actions internes et territoriales. À Rueil-Malmaison, il s'appuie sur la feuille de route Agenda 2030 adoptée en novembre 2023, qui oriente la transition écologique et sociale de la Ville.

Dans un contexte de crises climatiques, de biodiversité et de ressources, l'année 2025 a illustré l'accélération du changement : troisième été le plus chaud en France, vagues de chaleur, records de températures, déficit de pluie, sols asséchés et incendies. Ces évolutions interviennent dans un cadre réglementaire renforcé au 1er janvier 2025 (normes européennes, valorisation de la chaleur fatale, interdiction locative des logements classés G).

Avec 82 000 habitants, Rueil-Malmaison poursuit son engagement : réduction de l'empreinte carbone, adaptation climatique et accompagnement des acteurs locaux. Cette dynamique se traduit par des investissements exemplaires, une mobilisation des forces vives du territoire et l'obtention en 2024 du label ADEME « Territoire Engagé Transition Écologique » (TETE) avec 3 étoiles sur 5.

La Ville poursuit la désimperméabilisation (dont les cours O.A.S.I.S.), l'extension et l'interconnexion du réseau de chaleur géothermique, les rénovations énergétiques prioritaires des bâtiments accueillant du public, et participe pour la première fois au concours ACTEE Cube Ville pour réduire la consommation énergétique.

La Ville agit également dans des cadres élargis, comme le PCAET de Paris Ouest La Défense et les dispositifs métropolitains. Parmi les réalisations majeures 2024-2025 figurent l'achèvement du tronçon final du réseau de géothermie relié à l'usine Cristal, et la progression de l'écoquartier Arsenal, complétée par la rénovation des Hauts-Jardins.

Les grands projets de transport avancent : la future gare de la ligne 15 du Grand Paris Express, prévue fin 2030 dans l'écoquartier Arsenal, réduira fortement les temps de trajet (13 min vers La Défense, 30 min vers Orly). En 2025 ont également démarré les sondages pour le tramway T1, destiné à désenclaver plusieurs quartiers, améliorer les liaisons vers Nanterre, Asnières et l'Est parisien, et renforcer les alternatives à la voiture, notamment via les pistes cyclables.

La gestion du risque d'inondation constitue un enjeu majeur : via la MGP et l'EPTB Seine Grands Lacs, très investi par les élus rueillois, des ouvrages comme le casier-pilote de la Bassée permettent d'abaisser le niveau de la Seine de 10 à 15 cm entre Montereau et Paris en période de crue, et de pomper jusqu'à 10 millions de m<sup>3</sup> en trois jours. S'ils ne peuvent éviter une crue majeure comme celle de 1910, ils en limitent fortement les impacts sur les réseaux et les riverains.

La transition écologique mobilise l'ensemble des acteurs locaux – crèches, écoles, loisirs, associations, commerces, entreprises et services municipaux – grâce à un fort engagement humain. L'année 2024-2025 s'inscrit ainsi dans une dynamique d'accélération de la transition et d'adaptation du territoire aux effets du changement climatique, dessinant une vision durable pour l'avenir de Rueil-Malmaison.

“ Je souhaite exprimer ma gratitude envers l'ensemble des équipes pour la qualité du travail réalisé, et plus particulièrement envers Monsieur Philippe Langlois D'Estaintot, ancien élu en charge du Développement durable, de l'Environnement, des Anciens combattants ainsi que des Risques majeurs, de l'hygiène et des procédures de péril, également ancien Conseiller territorial de Paris Ouest La Défense, dont l'engagement et la contribution ont fortement enrichi ce rapport.

Bonne lecture. ☺☺



**Patrick OLLIER**  
Ancien ministre  
Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris

## P.7 RUEIL-MALMAISON AGIT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



- P.8 Développer les trames écologiques pour tous
- P.11 Désimperméabiliser les sols
- P.13 Lutter contre les îlots de chaleur urbains
- P.15 Prévenir, gérer, valoriser les déchets
- P.18 Entrer dans la boucle de l'économie circulaire
- P.20 Favoriser une alimentation de qualité et en circuit court

## P.22 RUEIL-MALMAISON AGIT POUR UNE VILLE SOLIDAIRE ET ÉQUITABLE



- P.23 Capturer les plus vulnérables par les relais de proximité
- P.25 Prévenir les formes d'exclusion par un maillage entre acteurs publics et privés
- P.29 Promouvoir l'égalité Femme-Homme
- P.30 Rendre accessible la transition numérique
- P.31 Renforcer l'accessibilité et les aménagements adaptés

## P.34 RUEIL-MALMAISON POURSUIT SA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



- P.35 Encourager la rénovation énergétique des bâtiments
- P.38 Optimiser l'éclairage public
- P.39 Promouvoir des constructions exemplaires
- P.41 Diversifier la production d'énergies renouvelables
- P.42 Favoriser les mobilités douces
- P.43 Accompagner le déploiement des zones à faibles émissions
- P.44 Renforcer les interconnexions modales
- P.45 Réduire les consommations d'eau

## P.46 RUEIL-MALMAISON AGIT POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE



- P.47 Améliorer l'offre pour soutenir la santé mentale
- P.48 Offrir un service de santé diversifié et équitable
- P.51 Élargir la diversité et l'accessibilité de l'offre sportive
- P.52 Promouvoir l'offre culturelle locale
- P.53 Aménager la ville en faveur du bien-être et de la santé

## P.54 RUEIL-MALMAISON IMPLIQUE TOUS LES ACTEURS



- P.55 Mobiliser dès le plus jeune âge
- P.57 Créer du lien avec les acteurs associatifs, les entreprises et commerces
- P.60 Impliquer les citoyens dans les projets de la Ville
- P.62 Soutenir la population dans la transition climatique et énergétique
- P.66 Améliorer les pratiques des prestataires et fournisseurs
- P.67 Piloter et mettre en œuvre l'Agenda 2030

# L'AGENDA 2030

Depuis plus de deux décennies, la Ville de Rueil-Malmaison s'engage activement en faveur du développement durable. Ce cheminement a débuté avec l'Agenda 21 en 2007, puis fut confirmé par une seconde édition de l'Agenda 21 en 2019 ; une mise à jour de ce programme rendue nécessaire par l'évolution des compétences de la commune et de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense a alors permis, en concertation avec les habitants, d'élaborer cette nouvelle feuille de route sous l'appellation Agenda 2030, validé par le conseil municipal en novembre 2023.

L'Agenda 2030 se décline autour de cinq axes stratégiques :

- S'engager pour une transition écologique
- Agir pour une ville solidaire et équitable
- Poursuivre la transition énergétique de Rueil-Malmaison
- Agir pour la santé et le bien-être
- Inclure tous les acteurs dans la transition

Retrouvez l'intégralité de l'Agenda 2030 de Rueil-Malmaison sur le site internet de la Ville. <https://www.villederueil.fr/fr/agenda-2030>

Adopté par les Nations Unies en 2015, l'Agenda 2030 vise à mobiliser l'ensemble des acteurs – États, collectivités, citoyens – autour de 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), avec une échéance fixée à 2030.

Ces Objectifs de développement durable sont interconnectés : ils forment un cadre global visant à répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de manière cohérente et intégrée. À titre d'exemple, voici comment relier les ODD entre eux : lutter contre la pauvreté (ODD 1) et contre la faim (ODD 2) est essentiel pour garantir la santé (ODD 3) et l'éducation (ODD 4). L'égalité des sexes (ODD 5) renforce l'accès aux droits, à l'emploi (ODD 8) et à la participation politique (ODD 16). L'accès à l'eau (ODD 6) et à l'énergie propre (ODD 7) soutient la santé, l'éducation et le développement économique. La croissance économique (ODD 8) doit être compatible avec l'innovation durable (ODD 9) et la consommation responsable (ODD 12). Les villes durables (ODD 11) dépendent de politiques inclusives, de transports propres et d'infrastructures résilientes. La lutte contre le changement climatique (ODD 13) est liée à la protection des océans (ODD 14) et des terres (ODD 15). La paix et la justice (ODD 16) sont des fondations pour atteindre tous les autres objectifs. Enfin, les partenariats mondiaux (ODD 17) sont indispensables pour mobiliser les ressources, les savoirs et les technologies nécessaires à la réalisation de l'ensemble des ODD.





La Ville de Rueil-Malmaison s'est appropriée localement ces ODD de la manière suivante :

- Identification des enjeux locaux (précarité, pollution, mobilité, etc.) et liaison aux ODD pertinents par un diagnostic territorial.
- Intégration dans les plans stratégiques : inclure les ODD dans les documents de planification (Agenda 21, PCAET, PLU, etc.).
- Mobilisation des acteurs : citoyens, associations, entreprises et institutions impliqués dans la co-construction des actions et de projets concrets (éco quartiers, circuits courts, mobilité douce, inclusion sociale).
- Suivi et évaluation : mettre en place des indicateurs pour mesurer les progrès vers les ODD.
- Communication et sensibilisation : informer les habitants sur les ODD et les encourager à agir au quotidien.
- Partenariats territoriaux : collaborer avec d'autres collectivités, ONG, universités ou acteurs privés. Innovation et expérimentation : tester des solutions nouvelles pour répondre aux défis locaux.
- Financement durable : mobiliser des fonds publics, européens ou privés pour soutenir les projets ODD.
- Alignement avec les politiques nationales et internationales : assurer la cohérence avec les engagements de l'État et de l'ONU.

Ainsi, en élaborant son propre Agenda 2030 local, la Ville de Rueil-Malmaison s'engage pleinement à intégrer tous les enjeux du développement durable et à harmoniser l'ensemble de ses politiques à travers une seule grille de lecture, celle des 17 ODD. Cette feuille de route est évolutive et s'adapte au contexte et à l'actualité : elle est revisitée chaque année lors de suivis avec les services et directions, les élus, les partenaires et l'ensemble des parties prenantes dans des instances spécifiques (comités techniques, stratégiques ou de pilotage...).

#### LES CHIFFRES CLÉS :

36 services municipaux mobilisés

5 orientations stratégiques nationales déclinées à l'échelle locale

31 programmes opérationnels

114 actions

#### EN 2025 :

66 % d'actions prioritaires,

25% de priorité moyenne et

9% non prioritaires

83% des actions sont en cours,

5 % lancées en 2024,

4% non commencées

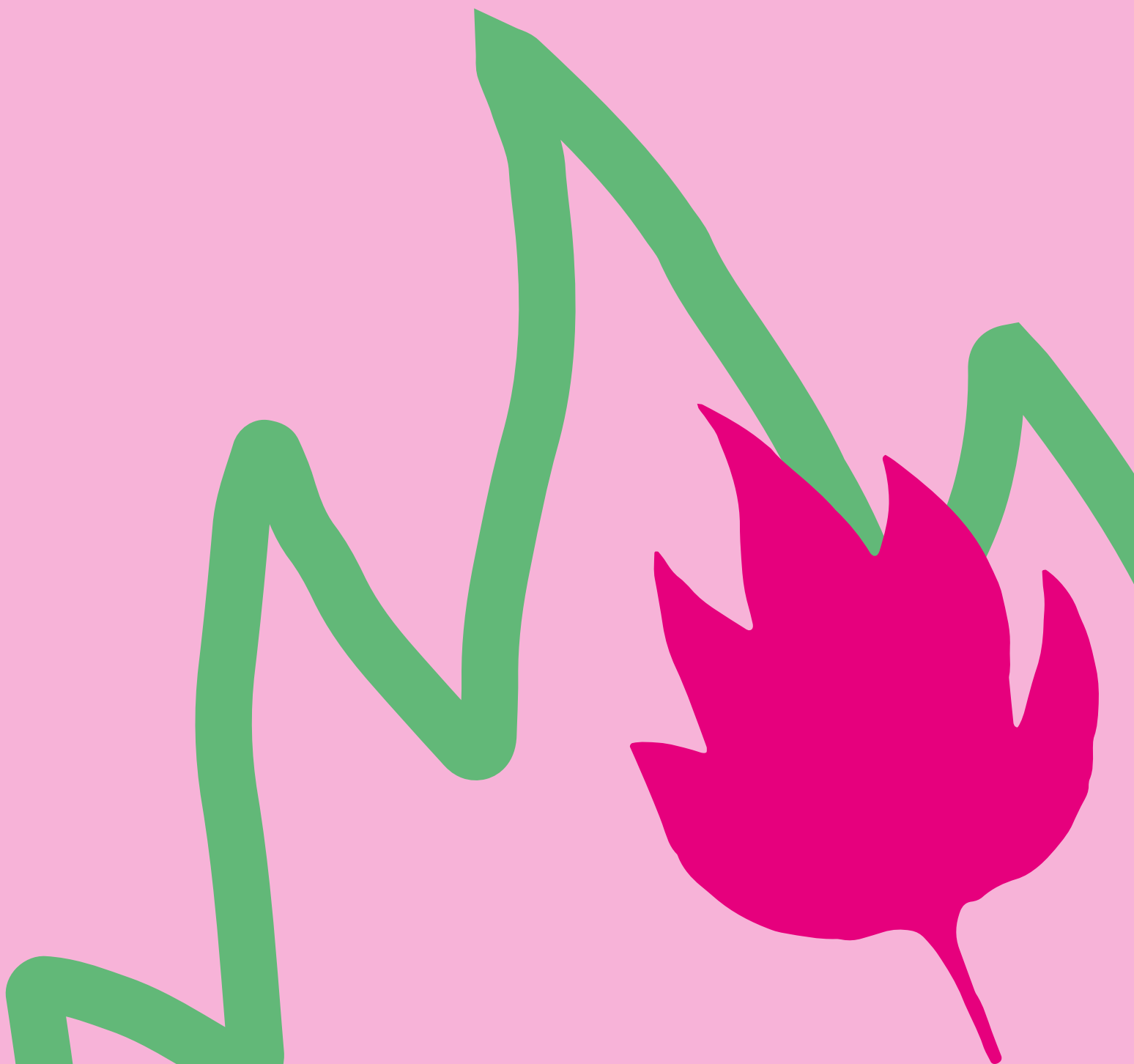
et 8% entièrement finalisées.

「

# RUEIL-MALMAISON

*agit pour la transition écologique*

」



# DÉVELOPPER LES TRAMES ÉCOLOGIQUES POUR TOUS



## Le label Territoire engagé pour la nature

Le label obtenu en 2022 par la Ville de Rueil-Malmaison l'oblige à poursuivre ses efforts en faveur de la préservation de la nature et de la biodiversité. En effet, la Ville dispose d'un Espace Naturel Sensible, d'un Parc Naturel Urbain (PNU) ; les outils de gestion différenciée, le maintien de zones de friches et zones refuges, les essences plantées en faveur des pollinisateurs, l'utilisation de techniques alternatives pour la lutte contre les ravageurs et la préservation des vieux arbres à cavités ou morts sur pied sont autant d'actions qui sont reconnues.

## Une gestion différenciée des espaces verts

Depuis 2015, Rueil-Malmaison a mis en place des pratiques de gestion différenciée pour inciter les agents à adapter leurs techniques d'entretien et optimiser les moyens humains, matériels, financiers au profit de la biodiversité. De plus, sa politique d'économie en eau d'arrosage de ses espaces publics permet aussi le développement de plantes spontanées adaptées aux conditions climatiques. L'utilisation de techniques alternatives d'entretien telles que les tontes moins régulières, les fauches tardives, le recours au paillage ou le non-arrosage fait partie de ses pratiques quotidiennes et des plans de formation des agents des espaces verts. La Ville adapte sa stratégie de plantation au contexte du changement climatique en privilégiant des essences résistantes au gel, à la sécheresse, et présentant de faibles besoins en eau et en entretien. Les espèces allergènes, toxiques ou issues de cultivars sont écartées. Dans cette perspective, la municipalité engage une réflexion sur une palette végétale renouvelée, intégrant des espèces capables d'assurer la pérennité du patrimoine arboré dans les années à venir. Cette démarche s'inscrit dans le Plan de Gestion Différenciée, qui encadre l'intégration progressive de ces essences adaptées. Un travail de cartographie, réalisé avec le SIG, permet d'identifier précisément les essences plantées par site afin de mieux piloter les choix futurs.

Les nombreux parcs (Bois-Préau, de l'Amitié, Impressionnistes, Bords-de-Seine, Carrey-de-Bellemare, Jacques-Chirac...) ou encore l'espace naturel « sauvage » de la plaine des Closeaux, accueillent régulièrement des moutons en éco-pâturage qui permettent un entretien au naturel. Depuis janvier 2025, les terrains de sport sont aussi en « Zéro Phyto ». Cela nécessite des prestations d'entretien mécanisées supplémentaires et novatrices ainsi que le recours à des biostimulants, permettant d'améliorer la résistance des graminées présentes dans les mélanges de gazon des terrains naturels, face aux parasites et aux maladies. Des produits biocides, autorisés en agriculture biologique, sont utilisés de manière curative en cas d'infestation avérée par un parasite ou une maladie, afin de limiter ou éliminer le problème.

Dans certains parcs et espaces naturels, des méthodes de tonte et de fauchage traditionnelles et l'utilisation de chevaux attelés avec du maté-





riel de coupe adapté, sont mises en pratique. Depuis 2023, les 9,5 hectares de pelouse et de prairie naturelle du Parc de Bois-Préau, de la Plaine des Closeaux, de l'Espace Naturel des Closeaux et de l'Esplanade Bellerive sont entretenus exclusivement grâce à la force animale.

Depuis 2006, le Pavillon des Sources permet de valoriser les eaux souterraines de la ville pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des rues, contribuant ainsi à économiser jusqu'à 15 000 m<sup>3</sup> d'eau potable chaque année.

## Une couverture arborée

Le territoire communal couvre 1 500 hectares, dont 750 hectares d'espaces verts (500 publics et 250 privés). Ces dernières années, la Ville s'est enrichie de 107 hectares supplémentaires, avec le parc des Bords-de-Seine, devenu définitivement propriété municipale à la suite de la décision de la cour administrative d'appel rejetant la requête contre sa préemption. Cet espace naturel de 6 hectares, incluant le Pavillon Vlaminck (1 150 m<sup>2</sup>), pourra désormais faire l'objet d'aménagements valorisant cet écrin de verdure.

Pour la forêt de Malmaison, un nouveau plan d'aménagement est en cours d'élaboration en partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF), intégrant une concertation citoyenne préalable afin d'associer les habitants aux décisions futures.

Le 5 février 2025, dans le cadre des travaux d'accueil menés par l'Office national des forêts (ONF) dans la forêt de Malmaison, le maire a accueilli le préfet de Région lors d'une visite organisée par l'ONF, et les équipes de l'Office ont présenté les orientations du nouveau plan d'aménagement du bois, actuellement en concertation, visant à intégrer les attentes des usagers.

### EN CHIFFRES :

**145** hectares  
d'espaces verts sont en  
gestion différenciée

**60 %** des essences  
plantées sont adaptées  
au changement  
climatique



## Des corridors au profit de la biodiversité

La Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) constitue la réponse française à l'urgence écologique et repose sur 40 mesures articulées autour de 4 axes : réduire les pressions sur la biodiversité, restaurer les milieux dégradés, mobiliser l'ensemble des acteurs et garantir les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs du cadre mondial d'ici 2050. Son déploiement territorial est rendu possible grâce à un financement de l'État de 1 milliard d'euros. Dans cette logique, le Contrat Eau, Trame verte & bleue, Climat, piloté par l'association Espaces, la Ville et l'ONF, coordonne les actions locales pour améliorer durablement la gestion de l'eau, préserver les continuités écologiques et renforcer la résilience face au changement climatique.

La Ville a engagé la réflexion pour la Trame noire, destinée à réduire la pollution lumineuse et protéger la biodiversité nocturne. Certains parcs sont déjà équipés d'éclairages LED spécifiques compatibles avec ces objectifs. Dans le cadre de son PLUi, POLD a produit une cartographie des zones à protéger, notamment les lisières forestières et identifié les secteurs prioritaires. Les actions déjà réalisées incluent : l'identification des zones sensibles, leur cartographie et la rédaction du plan d'actions Trame noire. La finalisation du plan et la définition des actions de sensibilisation se poursuivront sur les 2 prochaines années.

## Un Observatoire de la biodiversité pour impliquer les habitants

La Ville souhaite élaborer un **Atlas de la biodiversité communale** en impliquant l'ensemble des habitants, afin de renforcer la mobilisation collective autour de la protection de la nature. Cette démarche participative s'inscrit dans la continuité de l'engagement de Rueil-Malmaison au sein du programme Nature 2050, porté par la Métropole du Grand Paris et la CDC Biodiversité. Un dispositif existe déjà sur la ville : **l'Observatoire de la biodiversité**, qui regroupe plus de 200 habitants. Ces derniers reçoivent une newsletter mensuelle du service Écologie Urbaine et Durable, consacrée à la faune et à la flore locale, peuvent s'inscrire sur la plateforme [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr). Les inventaires écologiques, les crapauds dans la forêt de la Malmaison et les deux nouvelles mares aux Gallicourts améliorent les continuités écologiques. Les amphibiens observés sur la commune sont le crapaud commun, la grenouille rousse, la grenouille verte et le triton palmé.

Par ailleurs, la Ville a signé une convention avec la Fondation 30 millions d'amis et l'association rueilloise d'aide aux animaux (ARAA), afin que cette dernière se charge des opérations de trappage, d'identification et de stérilisation des chats errants sur la commune, avec une prise en charge partielle des frais de vétérinaires par la Ville et la Fondation.





# DÉSIMPÉRMÉABILISER LES SOLS



## Voiries et parkings en test

La Ville poursuit sa stratégie de désimperméabilisation pour faire face à la hausse des épisodes d'orages et de pluies intenses. L'objectif est de favoriser l'infiltration des eaux pluviales et de déconnecter leur collecte du réseau d'assainissement. En 2024, les deux premières phases du réaménagement de la rue du 4 Septembre ont permis l'infiltration totale des eaux du bassin versant, soit 1 500 m<sup>2</sup>, grâce à des matériaux drainants et dépolluants. Cette expérimentation en centre-ville, malgré un surcoût de 25 à 50 %, a remplacé l'enrobé noir par des pavés infiltrants ocre jaune (chaussée) et ocre rouge (trottoirs).

En 2025, la 1<sup>er</sup> phase d'aménagement de la rue Lionel Terray a permis la plantation de 25 nouveaux arbres sur 3 000 m<sup>2</sup>, créant de futures zones ombragées. Les perspectives incluent un retour d'expérience pour un déploiement à plus grande échelle, la rédaction d'un plan de généralisation, un inventaire des surfaces à traiter (parkings, voiries, cours d'école) pour établir un programme pluriannuel sur 3 ans, ainsi que la finalisation en 2026/2027 de la rue du 4 Septembre afin d'assurer une infiltration totale des eaux pluviales sur tout le secteur.

### EN CHIFFRES :

**4 500** m<sup>2</sup>  
de surface d'espaces publics améliorés pour les fortes chaleurs

**25** nouveaux arbres dans la rue Lionel Terray

## Des cours O.A.S.I.S. dans les écoles

Les cours d'école O.A.S.I.S. (Ouverture, Adaptation, Sensibilisation, Innovation, Solidarité permet de qualifier d'O.A.S.I.S.), son acronyme, les cours d'écoles nouvellement on été aménagées dans le cadre de l'adaptation au changement climatique mis en place au niveau européen pour transformer des espaces urbains. Les objectifs sont en effet de réduire les risques sanitaires liés aux vagues de chaleur et de favoriser la cohésion sociale. Ainsi, la Ville de Rueil-Malmaison a aménagé les 2 cours de l'école Tuck Stell au format O.A.S.I.S. en 2024. En 2025, c'est la cour de l'école élémentaire des Buissonnets qui a été transformée en O.A.S.I.S. conçue comme un « îlot de fraîcheur », avec un revêtement en matériaux clairs et entièrement perméables, notamment un enrobé beige et des copeaux de bois pour les aires de jeux. Le projet a également intégré un renforcement significatif de la végétalisation, favorisant la biodiversité locale, ainsi que l'installation de nouveaux équipements ludiques et pédagogiques pensés pour améliorer le bien-être des enfants et accompagner de nouvelles pratiques éducatives, telle que la classe en extérieur. Progressivement, ce type de cour sera déployé dans l'ensemble des écoles de la ville, à raison d'une réalisation par an, en priorité dans les établissements élémentaires les plus concernés par l'effet des canicules. La réalisation de ces chantiers a été rendue possible grâce au soutien financier de plusieurs partenaires institutionnels : la Métropole du Grand Paris, la Région Île-de-France et l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

### Prospective des besoins en équipements scolaires :

Entre 2014 et 2024, les études d'évolution des effectifs scolaires ont été bouleversées par de nouvelles dynamiques sociologiques, notamment l'augmentation des locations et les changements post crise sanitaire, particulièrement dans l'écoquartier. Pour y répondre, la Ville réorganise l'accueil de loisirs Dujardin, avec en 2026 le transfert de l'accueil élémentaire dans l'ancienne mairie du Plateau et l'installation de l'accueil maternel dès septembre 2025 au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment actuel. Cette réorganisation libère trois salles pour l'école maternelle Robespierre. Elle constitue une étape transitoire avant la création de la nouvelle école de l'écoquartier, prévue pour la rentrée 2030. La nouvelle école sera conçue dès le départ avec une cour O.A.S.I.S. intégrée.



### EN CHIFFRES :

2025 :  
**0,194** ha  
désimperméabilisés

en 2024 :  
**0,36** hectares  
désimperméabilisés



### PERSPECTIVES :

Poursuivre la création de cours O.A.S.I.S. dans les écoles les plus exposées aux fortes chaleurs entre 2026 et 2030



# LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

## POUR MIEUX S'ADAPTER



### Aménager les espaces publics et préparer des lieux de fraîcheur

Les piscines jouent un rôle essentiel lors des épisodes de canicule. La piscine des Closeaux a ainsi fait l'objet de travaux importants durant sa fermeture sur les périodes d'hiver, soit janvier et février 2025 : reprise des poteaux de la façade sud avec déplombage, réfection du réseau de chauffage sous les bancs, rénovation des masses filtrantes des deux bassins, mise en conformité de la chaufferie, reprise des réseaux de chauffage et rénovation complète des plages du bassin extérieur. L'investissement total s'élève à environ 700 000 €. L'équipement bénéficie désormais d'un traitement d'eau plus fiable et d'un cadre rénové. En cas d'alerte canicule niveau 3, la piscine ferme une heure plus tard et devient accessible uniquement aux Rueillois, selon un arrêté municipal.



La piscine de l'Arsenal, ouverte depuis 2021, a fonctionné en mode « grandes vacances » pendant près de neuf semaines en 2024, totalisant 664,5 heures d'ouverture, configuration reconduite en 2025. En parallèle, la ville dispose de 22 bassins-fontaines, 8 fontaines Wallace, 19 bornes-fontaines dans les parcs et squares et 10 dans les cimetières, constituant un maillage de points d'eau accessibles toute l'année (hors gel l'hiver). Une liste des lieux de fraîcheur est déjà diffusée lors des canicules, et une cartographie enrichie sera développée. Les parcs et forêts jouent un rôle majeur, avec jusqu'à 5 °C d'écart par rapport aux zones très urbanisées. Enfin, le projet de Baignade en Seine, suivi avec le département des Hauts-de-Seine et POLD, reste à l'étude : en raison de niveaux de pollution encore élevés, la baignade n'est pas autorisée à Rueil-Malmaison pour le moment.

### Préconiser des moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)

La Ville s'est fixé comme objectif un plan de sobriété ambitieux de réduction de 40 % de l'énergie consommée en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 qui respecte la loi ELAN (2018) et le décret tertiaire. Un premier bilan carbone a été réalisé en 2023. Il sera renouvelé en 2026 afin de retravailler les axes par ordre d'importance et évaluer les leviers permettant de faire baisser les émissions de GES par secteurs prioritaires.



## Informer en cas de crises environnementales

En France métropolitaine, de 1900 à nos jours, les températures moyennes ont augmenté d'environ 1,7 °C, une valeur plus forte que celle observée en moyenne mondiale (+ 1,2 °C). Le réchauffement climatique entraîne une augmentation des phénomènes de canicule, de pics de pollution ou d'inondation et la France est et sera de plus en plus impactée par ces phénomènes.

Informier et sensibiliser les habitants en amont des catastrophes naturelles (canicule, inondation...) pour qu'ils y soient mieux préparés est un véritable enjeu et donc un axe fort du Plan communal de sauvegarde : il s'agit de relayer efficacement les informations des pouvoirs publics lors des épisodes pour limiter les répercussions sur les populations et l'environnement.

Le 13 janvier 2025, Rueil-Malmaison a confié à la Croix Rouge l'intervention lors de l'activation du Plan communal de sauvegarde, après la dissolution de la réserve communale. Forte de 150 bénévoles et capable d'en mobiliser jusqu'à 3 000 au niveau départemental, l'association appuie la gestion des crises.

Le 13 mars 2025, l'exercice « Inondation 2025 » a permis de tester la réaction des services municipaux face à une crue simulée, en coordination avec la Croix Rouge et l'EPTB Seine Grands Lacs, renforçant la préparation et la résilience du territoire. La Croix Rouge intervient également sur les grands événements de la ville.

## Recourir aux énergies renouvelables (ENR) et à la végétalisation en toiture

La réalisation du PLUi de POLD en 2027/2028 devrait renforcer les leviers de réduction des émissions de GES, notamment via l'intégration de critères de végétalisation, de biodiversité et de solutions en toiture (toitures végétalisées, panneaux photovoltaïques, couleurs limitant la surchauffe).

Deux nouveaux projets intègrent également des dispositifs énergétiques performants : un nouveau garage municipal construit selon la RE2020 et une nouvelle école de l'écoquartier, conçue pour atteindre une neutralité énergétique maximale.



### PERSPECTIVES :

Depuis 2022, la Ville équipe ses bâtiments de panneaux solaires : plus de 2 000 seront installés d'ici 2031, pour une production annuelle estimée à 548 886 kWh, équivalant à la consommation de 122 foyers.

## EN CHIFFRES :

depuis 2023 :  
**300 000**  
repas sauvés de la destruction

**30** commerçants rueillois partenaires de Phénix

**6 000** paniers anti-gaspi vendus



# PRÉVENIR, GÉRER ET VALORISER LES DÉCHETS



## Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

En fin 2024, la première édition du jeu des « Gardiens de la planète » a mobilisé les habitants de POLD autour de défis liés aux déchets ; 6 familles rueilloises figurent parmi les gagnants. L'initiative a été reconduite en novembre/décembre 2025. À Rueil-Malmaison, la Charte contre le gaspillage alimentaire, adoptée en juillet 2022, a permis à plus de 30 commerçants de réaliser des dons solidaires représentant plus de 300 000 repas sauvés. Depuis fin avril 2023, un contrat avec SCOLAREST encadre la restauration collective, et depuis mars 2024, les repas des écoles, crèches et centres de loisirs sont conditionnés dans des bacs en inox conformément à la loi EGALIM, tandis que le portage à domicile utilise des barquettes biosourcées. En septembre 2024, la Ville a instauré une réservation des repas à J-7, générant une meilleure anticipation et des économies.

Depuis 2023, un partenariat avec Phénix renforce la lutte contre le gaspillage alimentaire : une quinzaine d'enseignes (E.Leclerc, Carrefour Market, Intermarché, Monoprix...) et plusieurs commerçants de proximité (boulangeries Borget, Flûte, du Château, Saveurs de Rueil, etc.) donnent leurs invendus, collectés puis redistribués gratuitement par Phénix auprès des Restos du Cœur, de la Croix Rouge, de la Banque alimentaire, de l'Armée du Salut et d'associations locales. La Ville développe aussi des outils de sensibilisation, dont une cartographie de l'économie sociale et solidaire et un livret de recettes anti gaspi. Enfin, en complément des « éco défis » menés avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), les commerçants sont encouragés à créer des espaces dédiés aux produits à prix réduits proches de leur DLC, tandis que les habitants sont invités à adopter des pratiques d'achat responsables.



## Le tri des déchets et leur valorisation

Le 18 mai 2025, le Syndicat intercommunal pour le traitement des résidus urbains (SITRU) et son centre de valorisation Cristal à Carrières-sur-Seine ont organisé une journée portes ouvertes avec ateliers de réparation, troc, stands pratiques et conférences consacrées aux biodéchets et aux déchets alimentaires. Le SITRU propose également des visites toute l'année pour expliquer le tri, le recyclage, la valorisation énergétique et la production de compost, afin de sensibiliser les habitants à l'impact de leurs choix de consommation.

La Ville soutient aussi des initiatives comme celle de l'association Handi-Cap-Prévention, notamment via les points de collecte de bouchons en plastique dans le cadre de l'opération « Roulez petits bouchons ». En 2024, 1 782 kg de bouchons ont été collectés dans 334 points (écoles, crèches, accueils de loisirs, Hôtel de Ville, Maison de l'Autonomie, Notre Dame du Lac, commerces comme Medica 2000 ou Auchan). Les fonds servent à financer des projets pédagogiques, des actions de conseil pour améliorer la mobilité des personnes handicapées et du matériel spécialisé pour enfants. Depuis le 3 juillet 2024, la norme européenne UNE EN 17665 impose des bouchons attachés aux bouteilles, ce qui pourrait impacter ces collectes.

Enfin, en 2024/2025, les déchets des établissements publics sont mélangés aux déchets ménagers ; une estimation spécifique sera disponible en 2026, dans le cadre d'un diagnostic mené par le service déchets de POLD.



### EN CHIFFRES :

**2** tonnes  
de déchets de la  
municipalité collectées  
en 2024 (estimation)

## PERSPECTIVES :

la Ville prévoit de renforcer les campagnes incitatives, voire dissuasives, afin d'encourager les forains à réduire leur production de biodéchets et à valoriser systématiquement ceux qu'ils produisent.



## EN CHIFFRES :

Budget :  
**60K** (déjà budgétés pour 2024)

POLD compostage:  
**16** K€ (déjà budgétés)

**1,6** ETP (déjà intégrés)  
POLD

**77** abri-bacs déployés entre 2024 et 2026  
30 tonnes de biodéchets collectées



## Valoriser les biodéchets, le compostage individuel et sur les marchés forains

En 2024, les 14 abri bacs installés dans l'espace public ont permis de collecter 30 tonnes de biodéchets, transformés en compost par Les Alchimistes, qui valorisent également depuis septembre 2023 les biodéchets des cantines, crèches et accueils de loisirs. À partir du 1er janvier 2025, les biodéchets collectés via les abri bacs sont désormais traités par le SYCTOM, produisant du biogaz (méthane) et du digestat utilisé comme engrais agricole. En parallèle, le service des espaces verts poursuit la distribution gratuite de composteurs et lombricomposteurs, tandis que professionnels, associations et copropriétés peuvent en acquérir à tarifs préférentiels.

En 2025, de nombreuses actions de sensibilisation ont été menées : distributions de composteurs en mars et octobre, portes ouvertes du SITRU et visites de l'usine d'incinération en mai, visites de la déchetterie pour les nouveaux arrivants en mai et novembre, formations au tri dans une résidence seniors et une école, participation au Salon de la transition écologique, ainsi que deux collectes de jouets.

Perspectives 2026 : installation de 60 abri bacs supplémentaires dans l'espace public, reconduction des distributions de compost, des visites de la déchetterie, des collectes de jouets et organisation d'ateliers de sensibilisation ponctuels.

Le marché de collecte des points d'apport volontaire pour les déchets alimentaires permettra prochainement d'intégrer également les déchets issus des marchés forains, dès que ceux ci seront concernés. Pour l'instant, le service déchets impose déjà aux forains de respecter leurs obligations de tri et de valorisation, mais cette évolution nécessite un travail progressif et de long terme.

## L'administration exemplaire

En janvier 2025, des poubelles de tri ont été installées à titre expérimental à l'Hôtel de Ville, près de chaque service : une jaune pour les déchets recyclables (carton, plastique, gobelets...) et une verte pour les déchets non recyclables.

Des boîtes en carton ont également été placées au pied des photocopieurs pour recueillir les papiers. À partir du 20 janvier 2025, les agents de ménage « Arcade » ont cessé de vider les poubelles individuelles, qui sont restées temporairement dans les bureaux pour faciliter la transition. Seules les poubelles collectives sont désormais vidées. Cette initiative vise à réduire les déchets liés à l'activité administrative. Elle devrait être déployée dans tous les services.

# ENTRER DANS LA BOUCLE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



## Le soutien aux ressourceries locales

Depuis le 28 mars 2023, POLD finance les ressourceries du territoire via des conventions tripartites dans le cadre du PLPDMA. À Rueil-Malmaison, l'association Le Cercle Ressourcerie, installée 35 rue des Mazurières depuis février 2018, a signé une convention de 2 ans le 20 décembre 2023 avec POLD et la Ville. Le service Relations entreprises suit sa mise en œuvre, avec un comité de pilotage réuni deux fois par an pour analyser l'avancement du projet et proposer des évolutions.

En 2025, la ressourcerie – désormais reconnue comme tiers-lieu – a inauguré son café le 28 juin 2025 et ouvert la salle « Capsule », dédiée aux objets premium et à l'upcycling. Elle cumule plusieurs fonctions : boutique solidaire, espace de coworking, atelier couture, fab lab, reconditionnement informatique et café solidaire. Elle repose sur 4 salariés, 5 salariés en insertion, 2 services civiques, 15 stagiaires et 30 bénévoles. En 2025, elle a multiplié les partenariats et participations aux événements locaux (fête du village des Mazurières, forum des associations, Salon de la transition écologique, boutique éphémère en centre ville...). Elle propose aussi de nouveaux produits comme la fourniture scolaire et la mercerie, tandis que les textiles et accessoires restent les articles les plus vendus.

+ d'infos sur <https://www.lecercle-ressourcerie.com>

En parallèle, d'autres initiatives d'économie circulaire ont eu lieu :

- le 4 avril, le conseil de village des Mazurières a organisé un « troc jardin » (échanges de matériel, plantes, boutures, animations autour du végétal).
- le 2 décembre 2025, la fresque de l'économie circulaire a été proposée gratuitement aux Rueillois à la salle Passerelle, dans le cadre du programme « Agenda 2030 tous acteurs ».

### LA RESSOURCERIE EN CHIFFRES :

en 2025 : **16.2 tonnes** d'objets collectées dont **80 %** provenant des dons d'habitants de Rueil-Malmaison.

**46 %** des collectes sont du textile et des accessoires de mode, **13 %** des jouets et **10 %** des livres.

**En proportions moindre : plantes, meubles, matériel électrique et informatique.**

### Top 5 des ventes :

Textiles et accessoires, jouets, livres, bibelots et vaisselle.

**Recettes** : 69 882 euros en 2024 et 42 850 euros en 2025

**Nombre de clients** : 7 304 en 2024 et 4 445 en 2025.

**Nombre d'objets vendus** : 13 631 en 2024 et 7 691 en 2025.



## PERSPECTIVES :

un groupe de travail dédié pour définir les modalités d'intégration et de renforcement des clauses environnementales dans les futurs contrats avec les moyens d'en contrôler l'exécution.

En 2025 :  
**70 %** des matériaux utilisés pour aménager la voirie sont issus du recyclage.



## Intégrer des clauses écologiques et de réemploi dans les marchés de chantier

Rueil-Malmaison a insufflé la construction de plusieurs bâtiments ces dernières années et notamment sur l'Ecoquartier de l'Arsenal qui respectent des ambitions environnementales et des obligations concernant le taux de matériaux réemployés et de matériaux biosourcés. La Ville compte étendre ces bonnes pratiques à l'ensemble de son territoire en actualisant une charte « chantier » pour intégrer davantage de critères écologiques et d'économie circulaire permettant de favoriser le développement de pratiques respectueuses de l'environnement et de limiter les pollutions (sonores, de l'air, des sols) ainsi que la surconsommation pour les futurs projets de construction et de rénovation. Cette démarche vise à promouvoir l'usage de matériaux réemployés et à imposer des mesures environnementales (gestion des poussières, réduction et tri des déchets, etc.). Ce travail doit être mené en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, l'EPT POLD et les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Pour les chantiers de construction dont la Ville est maître d'œuvre, il est plus aisé d'imposer des clauses dans ses marchés publics ; Une nouvelle plateforme BTP Match dédiée au réemploi des matériaux entre collectivités a été mise en place par la Métropole du Grand Paris en 2025, qui pourrait à terme aussi servir à la ville pour accéder à des matériaux de seconde main sur des petits chantiers de restauration/ rénovation.

## Développer la collecte « préservante » pour le don des objets

La Ville renforce la sensibilisation de tous les publics lors d'événements dédiés à l'économie circulaire et à la réduction des déchets. Elle a notamment participé au Salon de la Transition Écologique le 13 septembre 2025 et aux Portes Ouvertes de la déchetterie le 6 décembre 2025, qui ont permis une collecte de 56 kg de jouets pour l'association YOTI. Elle diffuse également sur les réseaux sociaux des informations sur la collecte d'objets réemployables et a créé, avec le SIG, une cartographie des points de collecte (boîtes à livres, abri bacs alimentaires...). La bourse aux jouets organisée à la Maison de l'Europe du 17 au 19 novembre 2025 a célébré sa 100<sup>e</sup> édition, bénéficiant d'une visibilité médiatique, notamment dans le journal télévisé de M6. Les brocantes locales complètent ces dispositifs en facilitant les échanges d'objets à bas prix. Par ailleurs, plusieurs groupes Facebook de dons entre particuliers existent déjà à Rueil-Malmaison.

Lors des festivités de Noël seniors des 17 et 18 décembre 2025, la Ville a mené avec le Lions Club une collecte de lunettes (vue et solaires) au gymnase Michel Ricard. Les dons sont vérifiés, réparés puis redistribués à des personnes dans le besoin, dans le cadre de la mission du Lions Club de lutte contre la cécité. Pour prolonger l'action, des boîtes de collecte ont été mises à disposition jusqu'à fin décembre 2025 à la mairie de village et à la Maison de l'Autonomie, permettant d'élargir la participation des habitants.

# FAVORISER UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ ET EN CIRCUIT COURT



## Des repas scolaires de qualité

Le délégataire SCOLAREST, sélectionné en 2023, assure une alimentation de meilleure qualité pour les publics de la petite enfance, du scolaire, du périscolaire et des seniors (resto club et portage à domicile). Tout au long de l'année scolaire, des animations thématiques sont proposées, notamment lors de la Semaine du Goût en octobre. Depuis novembre 2025, les agents de la Ville animent des ateliers de sensibilisation dans les écoles publiques de Rueil-Malmaison (« manger avec les 5 sens », « saisonnalité des fruits et légumes ») et 130 enfants y ont déjà participé. En 2025, pour la troisième année consécutive, la Ville a été lauréate de l'appel à projets de la Métropole du Grand Paris et du groupement des agriculteurs bio d'Île-de-France « Restauration collective bio et locale » pour ses engagements en faveur d'une alimentation plus durable.

Perspectives : un plan de progression sur 10 ans porte sur l'augmentation des achats locaux et bio. La consommation de viande représentant 10 % de l'empreinte carbone moyenne des Français — alors que 37 % de la population souhaite la réduire — ce plan vise à améliorer encore l'impact environnemental de la restauration collective.

## Une agriculture nourricière pour les citoyens

Les jardins familiaux et partagés de Rueil-Malmaison sont des lieux importants de production alimentaire et de lien social. Deux jardins familiaux existent : celui de la rue Léon Hourlier, ouvert en 2009 avec 18 parcelles, et celui de la rue des 18 Arpents, inauguré en 2014 avec 29 parcelles, attribuées par tirage au sort selon des critères sociaux. Depuis 2021, deux jardins partagés ont été créés : « Graines en Seine » près du stade Ricard, puis « Plaine Terre » en 2023 près du stade Lenoble ; ils regroupent ensemble près de 50 adhérents. Les récoltes 2024 ont été significatives, et ces sites accueillent régulièrement ateliers et événements renforçant la cohésion sociale.

En parallèle, des jardins pédagogiques ont été développés dans les écoles dans le cadre du programme O.A.S.I.S. : 2 jardins et un verger à Tuck Stell en 2024, puis 2 jardins de pleine terre à Robespierre en 2025, afin d'anticiper l'extension de la cantine prévue en 2026 (emprise de 320 m<sup>2</sup>). La même année, le jardin partagé « Graines en Seine » a été agrandi pour atteindre 235 m<sup>2</sup>.

### PERSPECTIVES :

création de nouveaux jardins partagés ou pédagogiques, d'espaces auto-gérés par des associations et accompagnement de projets de fermes urbaines, potentiellement dans le futur 21<sup>e</sup> parc départemental sur le Vallon des Gallicourts et l'ancien site Théart.

### LA RESTAURATION COLLECTIVE EN CHIFFRES :

En 2025  
Viande exclusivement française,

100 % de fruits de saison,

56 % d'achats durables dans la restauration collective

20 % d'achats « bio » dans la restauration collective

7 % d'achats locaux dans la restauration collective

80 % des pâtisseries réalisées en cuisine centrale,

1 recette végétarienne par semaine pour le scolaire

36 menus végétariens ont été proposés en 2025.

78,91 tonnes de bio-déchets ont été collectées dans les cantines scolaires en 2025.

2 agents de la Direction de l'Éducation contrôlent la Délégation de Service Public confiée à SCOLAREST.



### EN CHIFFRES :

En chiffres :  
4 135 m<sup>2</sup> de surface dédiée à l'agriculture urbaine en 2025.



## Vers un Projet alimentaire territorial (P.A.T)

La souveraineté alimentaire ne constitue pas encore un enjeu critique sur le territoire grâce à l'approvisionnement assuré par les Halles de Rungis, mais les Projets Alimentaires Territoriaux concernent pleinement les zones urbaines en cas de pénurie. La Ville continue ainsi de soutenir les marchés locaux. Une première sensibilisation du public a eu lieu le 13 septembre 2025 à l'auditorium de la médiathèque, lors d'une table ronde organisée dans le cadre du Salon de la Transition Écologique. Animée par un spécialiste des PAT, elle a réuni AMAP, experts et professionnels autour de la question « Comment mange t-on à Rueil-Malmaison ? ». L'événement a rassemblé 47 participants et mis en lumière la nécessité de renforcer la résilience alimentaire du territoire via de nouveaux partenariats.

Perspective 2026 : lancement d'un pré-diagnostic de Projet Alimentaire Territorial.

En octobre 2025, le marché des Godardes a été relocalisé sur la place Line Renaud, dans l'écoquartier de l'Arsenal, doublant le linéaire commercial et permettant l'installation d'une vingtaine de commerçants supplémentaires, dont des non alimentaires.

L'ouverture de la Halle gourmande Biltoki le 13 décembre 2025, ainsi que la présence d'un manège et l'accessibilité assurée par un parking souterrain de 300 places et un autre de 100 places rue Voltaire, renforcent l'attractivité du site.

Enfin, pour améliorer la restauration du personnel communal, la Ville a mis fin au contrat avec Newrest : depuis le 17 février 2025, les agents déjeunent au restaurant d'entreprise Le Yuccas de l'IFPEN, au 232 avenue Napoléon Bonaparte, bénéficiant d'une offre plus qualitative, diversifiée, locale et bio.

### CHIFFRES CLÉS :

Prix moyen du repas :  
entre

**5 € et 8 €**,  
à la charge des agents.

Part employeur (Ville) :

**9,65 €** par couvert.

Surcoût global pour la Ville :  
environ

**66 000 €**.



# **RUEIL-MALMAISON**

*agit pour une ville solidaire  
et équitable*



# CAPTER LES PLUS VULNÉRABLES PAR LES RELAIS DE PROXIMITÉ



## La maison France Services : un guichet unique pour les plus vulnérables

France Services est un lieu ouvert à tous, destiné à accompagner les personnes dans leurs démarches administratives du quotidien : emploi, retraite, famille, santé, logement, services postaux ou encore accès au droit. L'accueil peut se faire par téléphone, par écrit ou sur place. Chaque usager bénéficie d'un accompagnement personnalisé selon ses besoins. L'espace est équipé de 5 postes informatiques accessibles au public pour effectuer les démarches en ligne. En cas de situation complexe, les demandes sont transmises aux partenaires comme l'Assurance Maladie, la CRAMIF, les Finances Publiques ou le CIDFF, qui assurent également des permanences sur place. Des ateliers collectifs et des accompagnements individuels sont proposés pour apprendre à utiliser le clavier et la souris, naviguer sur internet de manière responsable, gérer une boîte mail et sécuriser ses mots de passe. Ces actions visent à faciliter l'accès aux démarches numériques et à lever les freins liés à la dématérialisation et luttent ainsi contre la fracture numérique.

### EN CHIFFRES :

Au 1<sup>er</sup> semestre 2025 :

4 rencontres du dispositif mobile,

94 habitants dans les quartiers Noutary, Nelson-Mandela, Buzenval et Godardes, soit en moyenne

23 habitants par date.

Chiffres de 2020 :

Population sous le seuil de pauvreté :

5 700 personnes (7 % de la population), dont 560 jeunes de moins de 30 ans ; 1 110 personnes seules et 1 750 propriétaires ; ménages bénéficiaires de la prime d'activité : 8 %.

## Maintien des informations auprès des relais de proximité et aller au-devant des habitants !

Au premier trimestre 2025, la Ville a lancé le dispositif mobile « La Mairie proche de vous » afin de lutter contre le non recours aux droits et d'aller à la rencontre des habitants éloignés des services publics. Présent dans plusieurs quartiers, ce minibus permet d'informer les Rueillois sur les services municipaux (solidarité, handicap, jeunesse, santé, culture...) et de faciliter l'accès aux aides. Il constitue également un espace d'échange abordant la parentalité, l'insertion ou la réussite éducative, contribuant à recréer du lien et un climat de confiance.

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de l'Observatoire de la précarité, officiellement lancé en juin 2024. Celui-ci vise à mieux comprendre l'évolution de la précarité, renforcer la coopération entre partenaires, coordonner les données disponibles et proposer des actions adaptées grâce à un baromètre social. Il soutient un réseau local impliquant associations et institutions afin de recueillir les problématiques et difficultés rencontrées par les habitants. Son organisation repose sur un comité permanent, quatre groupes thématiques animés toute l'année, six réunions d'accompagnement et une plénière annuelle au printemps 2026.

Les échanges ont révélé des besoins multifactoriels touchant toutes les tranches d'âge. Le travail ne garantit plus l'accès ou le maintien dans le logement. Les indicateurs montrent une hausse des bénéficiaires, des aides financières, des renouvellements à l'épicerie sociale, et des retards dans le traitement des droits. Les besoins primaires ne sont plus assurés sans aide, exposant les familles à un risque accru de pauvreté.

## Les actions de solidarité de la Ville

Lors de la Nuit de la solidarité (23-24 janvier 2025), 70 bénévoles ont participé au recensement des personnes sans-abri, permettant d'identifier 8 personnes à Rueil-Malmaison.

**Les aides aux familles et à la scolarité :** Le kit de rentrée scolaire du CCAS est reconduit pour 2024/2025. Il bénéficie aux enfants de 6 à 18 ans relevant des tranches 1 et 2 du quotient familial ou de l'épicerie sociale. Le kit comprend fournitures scolaires et Pass loisirs de 15 €. La distribution s'étend du 30 juin au 26 septembre 2025, sur invitation par mail ou SMS.

**Le soutien au logement et l'accès à la propriété :** La Ville a adopté un abattement de 50 % de la taxe foncière pour les logements en Bail Réel Solidaire (BRS), afin de favoriser l'accession à la propriété des ménages modestes. Vingt logements BRS ont été livrés en 2024 dans une résidence dédiée, en partenariat avec une association spécialisée. Dix-neuf logements supplémentaires sont programmés d'ici fin 2026, en collaboration avec un promoteur immobilier.

**Le soutien aux personnes en situation de handicap :** Le CCAS et la Maison de l'Autonomie attribuent des chèques cadeaux de 30 €, (revalorisés de 5 € par rapport aux chèques précédents de 25 €), aux titulaires d'une CMI « Invalidité » ou d'une carte d'invalidité à 80 %. Le retrait est possible jusqu'au 31 janvier sur présentation de justificatifs.

**Les dispositifs mobiles au service des habitants :** La Ville développe l'accès aux services via des outils itinérants, en complément de « La Mairie proche de vous » : le truck du Conseil en évolution professionnelle (CEP) propose un accompagnement gratuit et confidentiel pour les salariés, commerçants et PME souhaitant clarifier leur projet professionnel. Animé par Avenir Actifs pour France Compétences, il était présent le 30 juin place de l'Europe et reviendra le 3 octobre place Nelson-Mandela. Il oriente les usagers vers les bons interlocuteurs, notamment l'agence Avenir Actifs au 99 avenue Albert-Ier.

**Enfin, l'accompagnement vers l'emploi :** Le Club Ensemble assure des permanences mensuelles (2<sup>e</sup> vendredi matin du mois, 8 rue de la Bénarde). Ses bénévoles accompagnent les demandeurs d'emploi dans la rédaction de CV, lettres de motivation et la préparation aux entretiens.



# PRÉVENIR TOUTES FORMES D'EXCLUSION PAR UN MAILLAGE ENTRE ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS



## Préparer les populations vulnérables aux risques climatiques

La Ville prend des mesures pour protéger les populations vulnérables face aux événements climatiques extrêmes, notamment la canicule et les inondations. Le Plan communal de Sauvegarde avec ses règles d'activation des cellules de crise est mis en place lors des événements climatiques suivants selon un plan gradué déclenché par la Préfecture :

### POUR LA CANICULE :

La Ville participe au dispositif national Fragilist en envoyant en mai chaque année près de 5 000 courriers aux Rueillois de 75 ans et plus pour les inciter à s'inscrire. Lorsque le niveau 3 du plan Canicule est déclenché, les inscrits sont contactés par téléphone par la Maison de l'Autonomie. Tous les citoyens peuvent aussi appeler le numéro vert 0 800 092 500 en cas de besoin. Le dispositif Oyes, mis en place par le Département, permet d'embaucher des agents de convivialité pour rendre visite aux personnes isolées. Ces appels téléphoniques et ces visites ont permis à certains seniors de rompre leur solitude et d'échanger sur des sujets divers et variés. Environ 350 appels et 50 visites ont été effectués en juillet et août 2025 auprès d'une cinquantaine de personnes.

La structure d'accueil de jour « La Boussole » reste ouverte de 8 h à 20 h en cas d'épisode de grand froid ou canicule pour accueillir les sans-abris.

### PLAN GRAND FROID :

La veille saisonnière est active du 1er novembre au 31 mars, avec une possibilité d'activation anticipée ou prolongée selon les conditions météorologiques. Le plan Grand Froid repose à la fois sur un dispositif de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid. Il est fondé sur la vigilance météorologique et sur des mesures préventives et curatives, et sur un dispositif de veille sociale. Il a pour objectif d'accueillir les personnes sans domicile, de leur fournir une aide matérielle essentielle et de les orienter vers un hébergement. Une vague de froid correspond à au moins deux jours de températures nettement inférieures aux normales saisonnières et représente un danger pour l'ensemble de la population, en particulier les enfants, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies chroniques, les sans-abri, les personnes mal logées ou mal chauffées, ainsi que les travailleurs en extérieur. Selon les niveaux de vigilance (veille saisonnière, vigilance ou mobilisation maximale), le Préfet décide des mesures à mettre en œuvre avec l'appui de l'ARS et de Météo France.

Entre novembre 2024 et mars 2025, quatre épisodes de froid ont été déclenchés par la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement : du 20 au 25 novembre 2024, du 12 au 16 décembre 2024, du 2 au 6 janvier 2025 et du 9 au 20 janvier 2025. Durant ces périodes, La Boussole est restée ouverte en continu de 8 h à 17 h et a proposé un repas chaud

le midi. Des boissons chaudes, soupes et thermos ont été distribuées, et un accueil a été assuré le week-end de 8 h 30 à 12 h par les bénévoles de la Croix Rouge, permettant aux personnes de bénéficier d'une mise à l'abri et d'une collation. Par ailleurs, la structure mène tout au long de l'année des actions de sensibilisation en fonction de l'évolution des conditions météorologiques.

### POUR LES INONDATIONS :

En 2023, 33 repères de crue ont été installés dans la ville, accompagnés de panneaux pédagogiques pour rappeler les crues historiques de la Seine en 1910 et 2016. Des balades urbaines destinées aux adultes et des animations pour enfants dans les accueils de loisirs ont été organisées pour sensibiliser aux risques d'inondation. La Ville communique régulièrement sur les risques majeurs à travers des outils simples et un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), tout en installant des panneaux explicatifs et des repères de crue dans la ville.

### UN LIEU RESSOURCE POUR LES PLUS VULNÉRABLES

La Maison de l'Autonomie est désormais bien identifiée comme un lieu ressource pour les aidants, les familles et les professionnels (EHPAD, structures handicap), regroupant plusieurs services : accès aux droits, restauration seniors, CLIC, Forum Seniors, Espace Ressources Handicaps, Coordination Loisirs Handicap, Accessibilité et Charte Rueil-Handicap.

### PERSPECTIVES :

En 2026, la Maison de l'Autonomie prévoit de promouvoir les dispositifs inter-générationnels permettant aux personnes âgées de rester chez elles, accompagnées par des jeunes en service civique ou étudiants logés chez elles.



### EN CHIFFRES EN 2024 :

8 981 appels  
téléphoniques reçus  
1 363 personnes  
ont été accueillies  
physiquement  
11 406 déjeuners  
servis sur le restau-club  
65 335 repas  
livrés à domicile  
863 situations suivies  
par le CLIC  
241 visiteurs de  
l'appartement témoin  
125 enfants en  
situation de handicap  
suivis par la Coordination  
Loisirs Handicap

## Le soutien aux associations de cohésion sociale et caritatives de la ville

En 2025, la Ville a soutenu près de 260 associations, via des subventions ou la mise à disposition de locaux. Le Forum des associations, organisé chaque année début septembre, reste un moment clé pour valoriser ce tissu associatif. Depuis l'adoption de la Charte de lutte contre le gaspillage alimentaire en 2022 et le partenariat engagé en 2023 avec Phenix, de nombreux commerces – dont les boulangeries du Château et La Flûte – ont intensifié leurs dons d'inventus. Ces produits sont redistribués à l'Épicerie sociale qui est un dispositif du CCAS et aux associations locales telles que la Croix Rouge, la Société Saint Vincent de Paul, le Secours populaire, le Secours catholique, les Restos du Cœur ou encore Jeunesse Solidarité. L'Épicerie sociale a signé une convention avec la Croix Rouge pour les aspects logistiques et la co-animation et les produits sont vendus à 10 % de leur valeur, permettant aux bénéficiaires de mieux équilibrer leur budget.

Par ailleurs, au parc des Gallicourts, un jardin potager d'un hectare géré par Odyssées vers l'emploi soutient la réinsertion professionnelle et approvisionne l'épicerie sociale en fruits et légumes.

Des entreprises du territoire, comme Dim et Love & Green, contribuent également par des dons de produits d'hygiène (couches, etc.). D'autres partenaires économiques se mobilisent pour fournir du matériel informatique ou permettre des heures de bénévolat dans un cadre RSE.

La Fête du Commerce du 14 juin 2025 a accentué ces dynamiques, renforçant les partenariats avec Phenix et Odyssées vers l'emploi. L'événement a sensibilisé les habitants grâce à la présence de structures solidaires telles que Coups de Pouce ou Solidarités Migrants Rueil, mettant en avant les initiatives locales d'aide et d'insertion.

## Faciliter l'action et l'interconnaissance des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à Rueil-Malmaison rassemble associations, structures d'insertion, entreprises adaptées et initiatives citoyennes œuvrant contre la précarité et pour l'inclusion. Le Service Relations Entreprises a publié en septembre 2025 un annuaire de l'ESS, recensant une vingtaine d'acteurs locaux et facilitant leur mise en réseau. Dans le cadre de sa mission d'appui à l'économie circulaire, sociale et solidaire, le service a organisé plusieurs rencontres, dont une réunion le 31 mars 2025 à l'Hôtel de Ville avec Contrôle Z, Pro Insert, le Secours populaire, Odyssées, Stabilis, l'ESAT du Château et l'APEI de Rueil Nanterre. Un atelier a également eu lieu le 12 juin 2025 pour aider entreprises et associations à structurer leur communication responsable.

**+ d'infos : L'annuaire des acteurs de l'ESS est à retrouver sur le site de la ville :**  
► <https://www.calameo.com/ville-de-rueil-malmaison/books/005606468f73d6362fe4d>

La Ville encourage les pratiques de troc, de don et de réemploi lors des brocantes et vide greniers, comme le vide greniers Colmar du 28 septembre 2025 organisé par le Centre Riber, ou celui de la Fête des Vendanges du 12



### CHIFFRES CLÉS :

- 1<sup>er</sup> annuaire des acteurs de l'ESS, édité en septembre 2025,
- 21 adresses répertoriées sur Rueil-Malmaison
- 2 événements majeurs organisés : réunion du 31 mars et atelier du 12 juin 2025
- 7 structures locales mobilisées lors de la réunion

octobre 2025, proposé par Rueil Culture Loisirs. Certains équipements municipaux favorisent aussi le partage, notamment la médiathèque Jacques Baumelet qui dispose d'une Créathèque, un meuble dédié au libre échange de matériel de loisirs créatifs (pelotes de laine, tissus, perles, papeterie, ustensiles...). Une Grainothèque, située dans un tiroir du même meuble, permet d'échanger librement des graines de fleurs, fruits ou légumes, encourageant biodiversité et jardinage participatif.

L'association Rueil Bourses organise deux événements phares : la Bourse aux vêtements d'automne (en octobre), où chaque participant peut déposer jusqu'à 32 articles, et la Bourse aux jouets (en novembre 2025), toutes deux fonctionnant sur un principe de dépôt vente avec remboursement et reprise des invendus.

+ d'infos : [rueilbourse.over-blog.com](https://rueilbourse.over-blog.com)

### PERSPECTIVES :

La Ville souhaite valoriser les filières locales de réparabilité (repair cafés, cordonniers, menuisiers...) afin d'allonger la durée de vie des objets et favoriser une consommation plus durable.

## Aller au-devant des publics en marge de la culture

Depuis son ouverture le 7 février 2024, la Micro-Folie a pour mission de faciliter l'accès à la culture, en particulier pour les publics éloignés des pratiques culturelles traditionnelles. Entre mars et juin 2025, la fréquentation moyenne a atteint 3 053 personnes par mois, contre 2 570 sur la même période en 2024, soit une augmentation de 20 %. Cette progression est liée à une plus forte participation aux ateliers, stages, ainsi qu'à la fréquentation de la bibliothèque et du musée numérique. La Micro-Folie accueille une grande variété de publics et la diversité sociale souhaitée a atteint son objectif : des résidents de logements sociaux (Les Géraniums), des seniors isolés, jusqu'aux CSP+ (femmes actives, adolescents).

Depuis l'ouverture, 104 actions ont été menées avec des actions ciblées vers les publics éloignés de la culture, touchant 779 personnes, notamment : des groupes porteurs de handicap mental, des associations du champ social (soutien scolaire), des ateliers au féminin du service, prévention-médiation, ainsi que des clubs de jeunes. Ces publics nécessitent un accueil personnalisé et en petits groupes, adapté à leurs besoins spécifiques.

**L'Atelier Grogard** poursuit son engagement en faveur de l'inclusion en développant l'accueil des publics empêchés, notamment les personnes en situation de handicap et les publics issus du champ social. Lors de l'exposition Rêves de Japon, ces publics ont représenté 7,5 % des visiteurs accompagnés en médiation. Pour renforcer cette dynamique, une recherche active d'associations et d'instituts médico-sociaux a été menée dans les environs, suivie de prises de contact concrètes avec des structures telles que : Le CAJ L'Horizon Passerelle, L'IME de Pontoise et des maisons d'accueil spécialisées. Ces démarches visent à élargir l'accès à la culture pour tous, en proposant un accueil adapté et des visites en petits groupes.

**Cinéma Ariel** : Dans le cadre de son programme Éducation à l'image, le Festival du film de Rueil-Malmaison propose chaque année, pendant une semaine et demie en janvier, des séances dédiées aux élèves dans les cinémas Ariel.

### CHIFFRES CLÉS MICRO-FOLIE :

+20 % de fréquentation entre mars et juin 2025  
versus 2 570 en 2024  
**3 053** visiteurs/mois en 2025  
**104** actions menées pour **779** bénéficiaires  
**100 %** de la jauge atteinte pour les scolaires et groupes  
**70 %** de la jauge pour le public individuel

## EN CHIFFRES CINÉMA ARIEL :

Fréquentation scolaire  
par année

2024 :  
**5 725** élèves  
accueillis

2025 :  
**5 619** élèves  
accueillis

Ces projections sont ouvertes à tous les niveaux scolaires, de la maternelle à la Terminale, ainsi qu'aux élèves du CAF. L'objectif est de permettre aux jeunes de découvrir des œuvres cinématographiques variées et de développer leur regard critique.

## PERSPECTIVES :

- Une programmation à la Micro-Folie ajustée pour la saison 2025/2026 afin de renforcer cette fréquentation.
- Développer la venue des publics empêchés (handicap et champ social) au Musée d'Histoire Locale pour les collections permanentes et les expositions temporaires.
- Développer une offre culturelle adaptée et prise de contact (en se basant sur le listing déjà établi pour l'atelier Grognard).
- Proposer des visites tactiles et descriptives au Musée d'Histoire locale pour le public déficient visuel (réalisation prévue en 2026).
- Diffusion de l'offre auprès d'organismes spécialisés comme l'association Valentin Haüy.

# PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME



Au niveau des agents communaux et de la politique en matière de ressources humaines et conformément aux termes de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 modifiée, un Rapport égalité Femmes-Hommes annuel permet d'évaluer l'égalité professionnelle Femmes-Hommes des agents de la collectivité à travers une analyse chiffrée orientée sur trois axes : la mixité des métiers, les postes de direction et enfin la rémunération.

**Ce rapport complet est à retrouver sur le site internet de la Ville :**

► [www.villederueil.fr](http://www.villederueil.fr)

En 2025, les actions en faveur de l'égalité femmes hommes se sont poursuivies dans les écoles de Rueil-Malmaison, où chaque établissement mène ses propres projets avec les familles, avec la possibilité d'être accompagné par le CLSPD ou le CISP. Dans le cadre des cours O.A.S.I.S., une attention particulière a été portée au partage des espaces entre filles et garçons, grâce à des aménagements favorisant la mixité dans les jeux et répondant aux besoins identifiés par les enfants et les enseignants.

Comme chaque année, la Ville s'est mobilisée pour la Journée internationale des droits des femmes en mars 2025, avec une programmation riche : avant première du film *On ira* d'Enya Baroux au cinéma Ariel centre ville, deux séances de self défense réservées aux femmes au complexe Alain Mimoun, un cycle de concerts du Chœur Euphonia dirigé par Béatrice Malleret au Conservatoire (les 8 et 10 mars 2025) et un hommage musical au Musée d'Histoire locale. La Grande Loge Féminine de France a également animé une table ronde à la médiathèque. Enfin, l'application « Vivre à Rueil » comporte désormais une rubrique dédiée aux actions de la Ville pour les femmes, avec des liens vers les plateformes d'aide The Sorority et Umay.

## EN CHIFFRES :

18 heures de formation ont été dispensées sur le thème des violences conjugales et sexistes en 2024

## Le soutien aux familles monoparentales

Des rencontres et réunions de travail ont été organisées avec les services municipaux et les partenaires institutionnels (SST, CAF, CDAD92...) afin d'identifier les familles monoparentales qui ne connaissent pas les dispositifs d'aide existants. L'objectif est de faciliter leur accès aux aides légales et extra-légales, ainsi qu'aux offres d'accompagnement dans l'accès aux droits, via le Pôle Solidarité. Le CCAS a intensifié sa communication auprès des familles et des partenaires pour mieux faire connaître les aides financières, l'accompagnement personnalisé, les orientations vers les structures partenaires et les permanences juridiques, sociales et associatives.

Ces efforts visent à mieux informer et soutenir les familles monoparentales dans leurs démarches et besoins quotidiens.



## RENDRE ACCESSIBLE LA TRANSITION NUMÉRIQUE



## Intensification de l'accompagnement au numérique

Un forum gratuit dédié à la réduction de la fracture numérique pour les personnes de 60 ans et plus s'est tenu le jeudi 13 mars 2025 à l'auditorium de la médiathèque Jacques-Baumel. Organisé par la Maison de l'Autonomie avec la société Hypra, il a permis aux seniors d'échanger sur leurs difficultés et besoins liés à l'usage du numérique (smartphones, démarches en ligne...). À l'issue du forum, quatre groupes ont été constitués pour participer à des ateliers pratiques à partir du mardi 25 mars, avec 8 séances prévues. Le forum a également permis d'orienter les participants vers d'autres acteurs du numérique, notamment pour ceux ayant déjà une certaine aisance.

La Ville mène de nombreuses initiatives pour favoriser l'accès au numérique :

- Conseillers numériques au sein de France Services
- Expérimentation du Pass numérique : depuis septembre 2024, la Ville déploie le dispositif « Pass Numérique » destiné aux personnes en situation de précarité numérique, pour les aider à se familiariser avec le numérique. Le Pass Numérique comprend 10 chèques de 10 €.
- Collaboration entre le CCAS, les associations rueilloises et les réseaux régionaux.

Ces actions ont été reconnues et récompensées par la Métropole du Grand Paris, comme en témoigne le diplôme remis en janvier 2025.

### EN CHIFFRES :

En 2025, 68 usagers ayant des problématiques d'accès au numérique ont été identifiés ces derniers mois et vont bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour l'acquisition de compétences de base.

### PERSPECTIVES :

Amplifier la politique d'inclusion numérique en détectant les habitants en exclusion numérique de façon pro-active.

# RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ ET LES AMÉNAGEMENTS ADAPTÉS



## La Charte Rueil Handicap et l'Agenda d'accessibilité programmée

Depuis 2001, la Ville est engagée dans la Charte Rueil Handicap, renouvelée en 2011 puis en 2022. Elle mobilise 35 membres répartis en 5 groupes de travail œuvrant pour l'accessibilité à la culture, au sport et aux loisirs, la sensibilisation au handicap, l'emploi des personnes en situation de handicap et le maintien dans le logement. Depuis 2015, la Ville conduit un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) couvrant 84 Établissements Recevant du Public (ERP) et 41 Installations Ouvertes au Public (IOP) sur une période de neuf ans, prorogé pour 3 ans supplémentaires en 2025, ainsi qu'un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE), approuvé en 2020 et portant sur 246 km de voirie. Ces démarches visent à garantir une chaîne de déplacement entièrement accessible, des cheminements extérieurs jusqu'aux bâtiments et aux transports. La liste des ERP conformes est disponible sur le site du CCAS (crèches, écoles, accueils de loisirs, cimetières, église, centres culturels, gymnases etc.)

La politique du handicap est portée par le CCAS et plus particulièrement par la Maison de l'Autonomie, qui dispose de plusieurs secteurs dédiés : une coordinatrice loisirs handicap et son équipe pour l'inclusion des enfants en situation de handicap dans les structures éducatives et de loisirs, l'Espace ressources handicap qui rassemble outils de sensibilisation, centre documentaire et appartement témoin, une chargée de mission accessibilité et la Charte Rueil-Handicap qui coordonne la mise en accessibilité de la chaîne de déplacement et l'animation de la Charte Rueil Handicap. Enfin, un secteur de l'accès aux droits pour toutes les démarches liées au handicap. Parmi les actions concrètes menées figurent des créneaux handisport, des visites adaptées au Musée d'Histoire locale et à l'Atelier Grogard, la mise en place de boucles à induction magnétique ou de balises sonores dans les bâtiments publics, ainsi que l'utilisation du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) pour faciliter l'accès à l'information.

De nombreuses actions bénéficient à l'ensemble de la population, comme l'édition des brochures de la Maison de l'Autonomie en version FALC. La **Semaine de l'Édition Jeunesse Accessible**, organisée du 25 au 30 novembre 2024, a rassemblé près de 150 personnes autour d'animations inclusives, notamment des contes en langue des signes, des ateliers d'art thérapie, des lectures à voix haute ou des livres en relief, en partenariat avec la médiathèque, l'association Valentin Haüy, la Compagnie Maya, les éditions Les Doigts qui Rêvent, Faleac et Signes des sens.

Un appartement témoin entièrement aménagé favorise le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, accueillant de nombreuses visites et formations professionnelles.

+ d'infos : <https://ccas-rueilmalmaison.fr/>



## CHIFFRES CLÉS :

### La Charte Rueil-Handicap

35 membres mobilisés dans 5 groupes de travail

### L'Ad'AP – Accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP)

26 diagnostics d'accessibilité mis à jour en 2025

15 ERP en travaux dont 4 finalisés en 2025

1 boucle à induction magnétique installée : Micro-Folie en 2024

2 balises sonores installées : Cinéma Ariel Centre-ville et Théâtre André Malraux en 2024

134 ERP municipaux référencés sur la plateforme Acceslibre

46 ERP concernés par la prorogation validée par la Préfecture en 2025

2 espaces verts conformes en 2024 et 2025

1 commission CCA dédiée à l'étude des places de stationnement PMR créée en 2024

**33 IOP (Installations ouvertes au Public) conformes sur 43 au total**

### PAVE – Voirie et espaces publics

246 km de voirie couverts par le PAVE (Plan de mise en accessibilité)

**10 rues** mises en accessibilité (aménagement complets ou plateaux surélevés) en 2024 et 2025

**11 nouvelles places PMR** créées et **12 places PMR** rénovées, **1 place déplacée** en 2024 et 2025

### Feux sonores – Accessibilité des carrefours

**13 carrefours** équipés de feux sonores **réparés ou complétés** en 2024

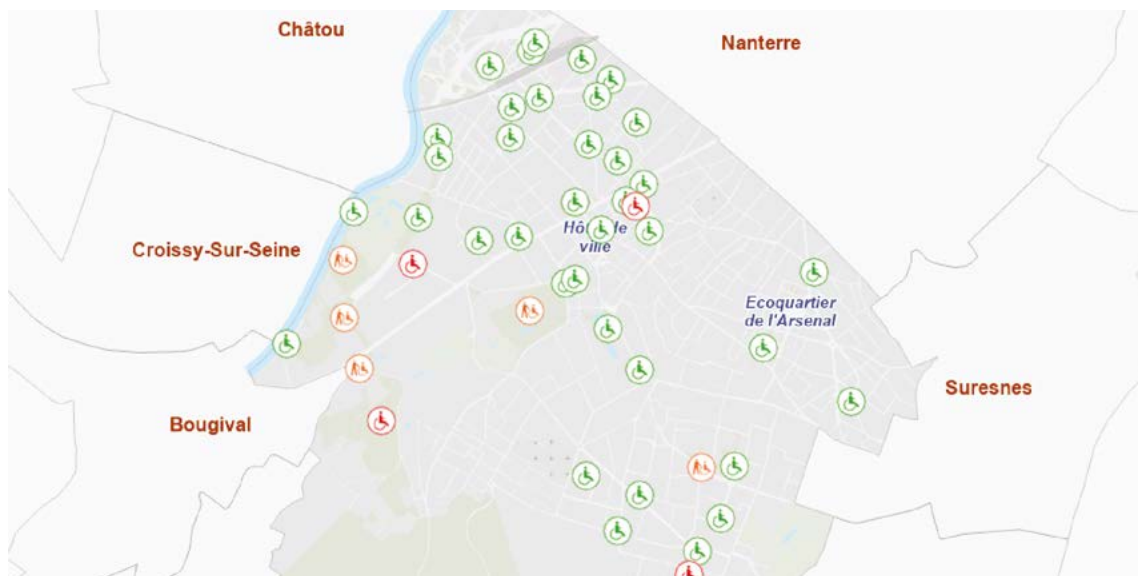
**56 carrefours** équipés de feux tricolores au total : **29** avec **caissons sonores**, **27** non équipés

## le plan d'aménagement de la voirie

La mise en accessibilité des bâtiments, de la voirie, des transports et des espaces verts se poursuit dans le cadre de l'Ad'AP et du PAVE, en lien avec les services techniques et la Préfecture. L'année 2025 a été consacrée à la poursuite des travaux engagés avec 4 bâtiments finalisés. Parallèlement, une prestation externe a eu lieu afin de mettre à jour 26 diagnostics d'accessibilité.

[+ d'infos : rapport annuel de la Commission Communale pour l'accessibilité sur le site du CCAS](#)

En matière de politique d'emploi, la Ville affichait en 2023 un taux de 9,21 % de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, supérieur au seuil légal. Elle a organisé plusieurs fois le Duoday, dont l'édition du 21 novembre 2024 a permis à 15 agents de partager une journée avec 15 stagiaires, tandis que le Duoday inversé du 20 mars 2025 a conduit les agents à travailler aux côtés des équipes de l'ESAT du Château. Ces initiatives ont suscité un réel engouement, certains participants ayant souhaité prolonger leur expérience par une journée d'immersion supplémentaire entre juin et septembre 2025. Malgré ces avancées, le taux de chômage des personnes handicapées reste près du double de celui de la population générale.





L'accessibilité est renforcée grâce à de nouveaux outils numériques. Depuis l'été 2025, une carte interactive recense l'accessibilité des quarante-sept parcs et jardins de la ville, en les classant selon trois niveaux, allant de l'accessibilité totale à la nécessité d'un accompagnement. Seuls quatre parcs sont non accessibles en raison de contraintes structurelles. Le projet résulte d'un travail concerté entre la Maison de l'Autonomie, les membres de la Charte Rueil-Handicap, les espaces verts et le service SIG. Il s'adresse à l'ensemble des publics concernés par des limitations de mobilité. Ce service complète la carte des places de stationnement réservées PMR déjà largement consultée par les usagers, puisqu'elle est pour la deuxième année consécutive, la plus consultée de toutes les applications de la ville.

+ d'infos : [macartoarueil.fr](http://macartoarueil.fr) (rubrique Applithèque > Accessibilité) ou via l'application *Vivre Rueil* (onglet Accessibilité > Parcs et Jardins et Stationnement PMR)



### CHIFFRES CLÉS : PAVE – VOIRIE ET ESPACES PUBLICS

246 km de voirie couverts par le PAVE (Plan de mise en accessibilité)  
10 rues mises en accessibilité (aménagement complets ou plateaux surélevés) en 2024 et 2025

11 nouvelles places PMR créées et 12 places PMR rénovées, 1 place déplacée en 2024 et 2025

Feux sonores – Accessibilité des carrefours

13 carrefours équipés de feux sonores réparés ou complétés en 2024

56 carrefours équipés de feux tricolores au total : 29 avec caissons sonores, 27 non équipés

# RUEIL-MALMAISON

*poursuit sa transition énergétique*



# ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



## Un plan communal d'économies d'énergie

En 2025, la Ville a poursuivi sa mise en conformité avec le décret Tertiaire de 2018 (Éco Énergie Tertiaire), qui impose une réduction des consommations énergétiques de 40 % d'ici 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 pour les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m<sup>2</sup>. Pour atteindre ces objectifs, plusieurs outils sont mobilisés :

- un marché global de performance énergétique (MPGP) lancé en 2023, visant la rénovation de 7 bâtiments communaux ;
- un marché multi technique avec intéressement, incitant l'exploitant à réduire les consommations via la GTB, la modernisation des équipements et des solutions énergétiques plus résilientes ;
- un suivi interne renforcé et des règles énergétiques strictes, dont le chauffage limité à 19 °C depuis 2022 (hors crèches).

Un bilan de mi-parcours a été réalisé en 2025.

En 2024 et 2025, la Ville a modernisé de nombreux équipements : rénovation de chaufferies à l'imprimerie, à la logistique et à l'accueil de loisirs Bellerive en 2024 ; remplacement des systèmes de chauffage du Club Imag'in et du stade du Parc en 2025 ; installation de nouvelles GTC à l'école des Martinets et au CCAS Jean Jaurès ; remplacement de ventilo convecteurs à l'Hôtel de Ville.

Dans le cadre du MPGP, sept bâtiments très énergivores (34 000 m<sup>2</sup> au total) – dont les écoles George Sand, Pasteur, Claude Monet, Bons Raisins, La Malmaison, Les Buissonnets et le centre administratif Jean Mermoz – font l'objet d'opérations d'envergure : isolation thermique des façades, installation de LED et robinets thermostatiques, panneaux photovoltaïques sur 4 sites, raccordement au réseau de chaleur urbain pour 6 d'entre eux. L'objectif est une réduction de 38 % de leur consommation énergétique.

Plusieurs interventions spécifiques ont été menées :

- École Pasteur (2024) : têtes thermostatiques et régulation optimisée ;
- École Claude Monet (2024) : vannes d'équilibrage, relamping LED, optimisation de la GTC ;
- École des Bons Raisins (2025) : isolation des façades et combles, nouveaux équipements de régulation, panneaux photovoltaïques, pour un montant d'environ 2,4 M€ ;
- École Mermoz (2025) : isolation biosourcée, remplacement des fenêtres, modernisation de la GTC et des ventilo convecteurs ;
- École des Trianons (2025) : réfection complète de la toiture et isolation.

Ces interventions permettent de réduire durablement la consommation énergétique du patrimoine communal.

### PERSPECTIVES 2026 :

Lancement d'un deuxième marché global de performance énergétique.

### EN CHIFFRES :

24,57 GWh  
consommées en 2024  
pour les bâtiments communaux

La Ville souhaite devenir une administration exemplaire en favorisant la construction et la rénovation de bâtiments publics à énergie positive et utilisant des matériaux bas carbone. La nouvelle école dont les études débutent fin 2025 s'inscrit dans cette ambition : la définition des besoins vient d'être lancée et l'objectif sera de concevoir un bâtiment éco-conçu, performant sur le plan thermique et limitant au maximum les équipements énergivores.

La construction du nouveau garage municipal suivra les mêmes principes que pour la nouvelle école. Malgré des marges de manœuvre plus limitées, l'objectif est de concevoir un bâtiment à la fois confortable, durable et résilient, intégrant autant que possible des solutions sobres et performantes sur le plan énergétique.



## Le challenge Actee Cube Ville 2025

En 2025, Rueil-Malmaison a participé au **Championnat de France des Économies d'Énergie Actee Cube Ville**, intitulé Challenge Cube Ville. Ce défi national vise à réduire le plus possible la consommation énergétique des bâtiments inscrits pendant un an. Cette compétition, financée par la Métropole du Grand Paris et accompagnée par le CEREMA et l'Institut Français pour la Performance Énergétique du Bâtiment (IFPEB), constitue un levier collectif pour accélérer la transition énergétique locale. La Ville engage 5 de ses sites les plus énergivores afin de faire adopter des éco gestes à leur occupants, qu'il s'agisse de sobriété d'été (climatisation) ou d'hiver (chauffage) : l'Hôtel de Ville, la médiathèque, le Pôle Jean Jaurès, l'accueil de loisirs Jean Macé et l'Espace Jean Menuet. De nombreuses animations et ateliers ont été proposés sur ces lieux, tant en direction des agents que des Rueillois et des occupants (enfants du centre de loisirs).

### EN CHIFFRES :

26 agents-relais au total

2 diagnostics en marchant réalisés à l'Hôtel de Ville et au Pôle Jean Jaurès

4 animations proposées sur les sites entre juin et décembre 2025

Plus de 400 personnes sensibilisées aux éco-gestes énergétiques.



## La performance énergétique dans le secteur privé

En 2025, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC POLD) a poursuivi son rôle central d'accompagnement des propriétaires rueillois pour améliorer la performance énergétique de leurs logements : conseils techniques, orientation vers les aides financières, expertise en rénovation et développement des énergies renouvelables. Deux permanences mensuelles sont assurées pour les copropriétés, bailleurs et propriétaires, en complément du dispositif « Coach Copro » et de l'aide « Ma Rénov'POLD », financée par POLD et accessible aux logements de plus de 15 ans (isolation, changement de chauffage, rénovations globales). Une rencontre en juin 2025 entre l'ALEC et les instructeurs du droit des sols a renforcé la coordination autour des dossiers de rénovation.

En 2025, l'ALEC POLD a participé au Salon de la Transition Écologique en tenant un stand d'information sur les aides à la rénovation énergétique pour les particuliers et les copropriétés. La même année, elle a accompagné le CFA BTP de Rueil-Malmaison dans l'aménagement de nouveaux plateaux techniques dédiés à l'apprentissage des métiers de la rénovation énergétique. Ces espaces servent à former les apprentis, les professionnels et les particuliers pratiquant l'auto rénovation encadrée, notamment sur l'isolation par l'extérieur, la ventilation et l'étanchéité à l'air. Une nouvelle promotion spécialisée ouvrira en septembre 2026.

### EN CHIFFRES ALEC POLD SUR RUEIL-MALMAISON :

- 1 projet collectif en rénovation globale suivi en 2024 et 3 en 2025
- 14 projets individuels en 2024 et 13 en 2025
- 64 RDV pour Ma Rénov' Pol en 2024 et 65 en 2025
- 84 demandes d'informations générales
- 119 conseils individualisés habitat en 2025
- 9 conseils au secteur tertiaire
- 12 projets pour des copropriétés et 8 pour des maisons individuelles en 2025

**La Ville compte 145 copropriétés inscrites sur CoachCopro et 151 propriétaires individuels sur Pass Réno Habitat.**

Pour 2026, la Ville prévoit de produire des fiches pédagogiques (papier + numérique) pour guider les habitants dans leurs projets d'isolation ou de photovoltaïque, tout en valorisant l'expertise de l'ALEC. Elle souhaite aussi créer un menu dédié sur son site internet pour faciliter l'accès aux dispositifs d'aide, aux subventions et aux programmes de rénovation énergétique. La Ville prévoit aussi de pérenniser ses aides à la rénovation énergétique, notamment le prêt à taux 0 % pour les primo accédants (sous conditions de performance) et l'exonération de 50 % de taxe foncière pendant 3 ans pour les travaux d'économie d'énergie supérieurs à 10 000 € dans les logements de moins de 10 ans, suite à l'actualisation de la loi (ancien seuil : logements d'avant 1989).

## PERSPECTIVES 2026 :

un menu dédié sera intégré au site internet de la Ville pour faciliter l'accès aux informations sur les programmes de rénovation, les aides fiscales, les subventions et les démarches pour améliorer l'efficacité énergétique des logements. Cette initiative accompagnera la communication de l'ALEC, qui présentera également son nouvel outil itinérant, la maison « écon'home », dans les villes du territoire en 2026.

## EN CHIFFRES :

En 2024, 62 logements concernés par l'exonération partielle de taxe foncière. Ce chiffre est monté à 108 logements en 2025, représentant 59 000 € de taxe foncière non collectés pour la Ville.

Concernant le prêt à taux 0 %, 4 dossiers ont été attribués depuis 2023 dont 2 sur 2025 représentant un capital total prêté de 120 000 €.



# OPTIMISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



La Ville complète sa politique de sobriété énergétique sur les bâtiments en agissant également sur l'éclairage public afin de réduire la consommation d'énergie tout en préservant la biodiversité nocturne. Elle souhaite adapter l'éclairage aux usages et intégrer la trame noire, zone d'obscurité préservée bénéfique pour le retour de certaines espèces en milieu urbain. Pour le reste du territoire, la Ville a engagé une démarche d'extinction d'un lampadaire sur deux par rapport à 2021, tout en maintenant la sécurité des habitants grâce à l'installation de détecteurs de présence. Dans ces secteurs, l'éclairage fonctionne à 20 % de sa puissance et s'intensifie automatiquement lorsqu'un piéton est détecté, améliorant la visibilité et alertant les automobilistes.

Entre fin 2022 et début 2025, une expérimentation d'extinction d'un luminaire sur deux a été menée, excluant les zones à forte circulation piétonne et les abords des établissements scolaires et publics. À la suite de demandes d'habitants, la Ville a décidé en 2025 de rallumer l'ensemble des luminaires. Un schéma directeur d'aménagement lumière est désormais en cours d'élaboration pour concilier sécurité, normes réglementaires, attentes des Rueil-lois et préservation de la trame noire, qui devrait suivre les quais de Seine et remonter vers le bois de Saint Cucufa.

## PERSPECTIVES 2026 :

La Ville prévoit de remplacer progressivement tous ses lampadaires par des LED d'ici 2030. Ces équipements permettront environ 70 % d'économie d'énergie. Elle prévoit aussi d'équiper ces LED de variateurs programmés pour réduire de moitié l'intensité lumineuse entre minuit et 6 h du matin, afin de réduire davantage la consommation énergétique.

## EN CHIFFRES :

**90** MWH consommés en 2024 pour l'éclairage public.





Parallèlement, la Ville refuse d'encourager l'éclairage privé excessif, rappelant que la réduction des lumières nocturnes contribue à la protection de la biodiversité, notamment pour les insectes dont les déplacements sont perturbés par la pollution lumineuse. Dans le prolongement de son Agenda 2030, de nouvelles trames noires sont développées après celles des Bords de Seine et du parc des Impressionnistes. De plus, la Ville participe à une étude nationale sur l'impact de l'éclairage artificiel.

## PROMOUVOIR DES CONSTRUCTIONS NEUVES EXEMPLAIRES



### L'Arsenal : un écoquartier livré !

L'écoquartier de l'Arsenal est aujourd'hui reconnu comme un projet exemplaire, régulièrement salué pour la qualité de son aménagement urbain et de son approche écologique, au point d'inspirer d'autres collectivités. Vaste projet de transformation urbaine durable sur 17 hectares d'anciennes friches industrielles autrefois occupées par Renault puis par l'OTAN. Il a été lancé en 2005 en concertation avec les habitants, pour créer un quartier équilibré mêlant logements, commerces, équipements publics et 5,4 hectares d'espaces verts, autour du parc Jacques Chirac. Engagé depuis 2014 dans la démarche nationale ÉcoQuartier, le site est labellisé « Écoquartier livré » depuis décembre 2023 pour ses trois premières phases.

Le projet vise à créer 2 500 logements, dont 25 % de logements sociaux, tous situés à moins de 300 mètres d'un espace vert et raccordés au réseau de chaleur communal. La conception favorise l'usage de matériaux biosourcés, le réemploi (avec 40 000 tonnes de matériaux récupérés lors de la déconstruction), une végétalisation diversifiée et adaptée au changement climatique, ainsi qu'une gestion optimisée des eaux pluviales. Le quartier bénéficiera par ailleurs de la proximité de la gare du Grand Paris Express Rueil – Mont-Valérien, en renforçant sa connexion aux territoires de la Métropole.

Le label ÉcoQuartier encadre le projet à travers des engagements portant sur l'inclusion, la sobriété énergétique, la résilience climatique, le développement des mobilités durables, la préservation de la biodiversité et l'implication des habitants. La phase 4, dernière étape avant l'achèvement, sera labellisée à sa livraison puis confirmée trois ans plus tard au stade « Écoquartier vécu », soit vers 2027. Le nouveau Pôle Santé de l'Arsenal a été inauguré en novembre 2024, répondant à la désertification médicale en accueillant dix praticiens. Le marché des Godardes a été déplacé en octobre 2025 sur la place Line Renaud et la Halle Gourmande Biltoki a été inaugurée en décembre 2025. Le pavillon des Ateliers de l'Arsenal a reçu le Prix départemental des **Rubans du Patrimoine 2025**, décerné par la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Grand Paris Île-de-France.

+ d'infos : [www.arsenalrueilécoquartier.fr](http://www.arsenalrueilécoquartier.fr)



Dans le prolongement de l'écoquartier de l'Arsenal, les Hauts-Jardins s'intègrent pleinement à la grande trame verte reliant le Mont-Valérien à la forêt de Saint Cucufa. Sur les 3,4 hectares requalifiés, 65 % de la surface seront dédiés aux espaces paysagers, affirmant la volonté de créer un cadre de vie où ville et nature coexistent harmonieusement. La Ville veille particulièrement à l'équilibre du projet, notamment en matière d'aménagement des espaces publics.

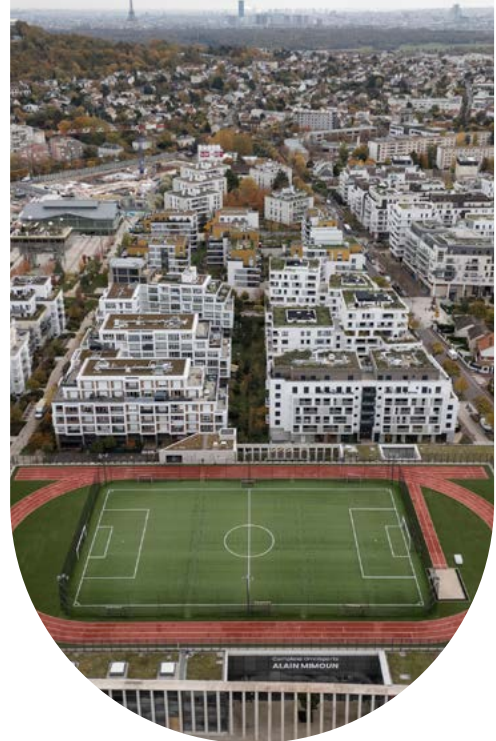
La réhabilitation du secteur des Godardes transforme cet ancien ensemble des années 1950 en un quartier ouvert, convivial et propice aux mobilités douces. Un mail central arboré de 23 mètres de large, dans le prolongement direct du parc Jacques Chirac, traversera les Hauts Jardins et reliera les logements aux espaces verts et aux équipements publics.

## Vers un urbanisme durable

La législation française encadrant l'urbanisme durable repose aujourd'hui sur plusieurs dispositifs majeurs visant à limiter l'artificialisation des sols et à améliorer la performance environnementale des bâtiments. La loi Climat et Résilience fixe l'objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050, avec une réduction de 50 % dès 2031. Elle est complétée par la directive européenne sur la performance énergétique, qui impose des bâtiments à énergie quasi nulle, ainsi que par les réglementations RE2020 puis RE2025, lesquelles renforcent considérablement les exigences en matière d'efficacité énergétique, d'impact carbone et de confort climatique. En parallèle, les mises à jour régulières du PLU permettent d'intégrer ces normes, de corriger et préciser les règles locales, et de protéger le patrimoine naturel, notamment via l'inventaire d'arbres remarquables ou l'adaptation des secteurs de plan masse.

À l'échelle intercommunale, l'élaboration du futur PLUi de Paris Ouest La Défense (POLD), prévue pour 2028, s'inscrit dans cette dynamique. Elle vise à intégrer des critères ambitieux de végétalisation, de gestion de l'eau, de biodiversité, de réemploi des matériaux et de production d'énergies renouvelables. Le processus, engagé depuis 2023, repose sur un diagnostic approfondi et une large concertation publique.

Dans ce contexte, la Ville de Rueil-Malmaison accompagne la transformation de secteurs tertiaires en mutation, notamment avec la reconversion de bureaux obsolètes en logements et équipements mixtes, comme l'ancien siège de Vinci. La démarche est renforcée par un plan national visant à accélérer la transformation des bureaux vacants en logements, afin de répondre à la pénurie de logements tout en préservant la qualité de vie et l'équilibre urbain. Le 27 mars 2025, la ministre du Logement, Valérie Létard, a présenté à Rueil-Malmaison un plan national destiné à faciliter la transformation des bureaux vacants en logements.



## EN CHIFFRES :

2024 :

Chaleur livrée :

71 889 MWh

Taux EnR &R sans biogaz :

43.9%

Taux EnR &R avec biogaz :

50%

Taux retenu EnR&R :

61%

Total CO2 évité :

9650 tonnes

26 km de tuyaux déployés

Ressource captée à une profondeur de 1 500 mètres

Eau puisée à une température

de 61 °C

# DIVERSIFIER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



## Le réseau de chaleur en géothermie

En 2020, la Ville de Rueil-Malmaison a choisi de développer la géothermie pour alimenter son futur réseau de chaleur, porté par GéoRueil et destiné à atteindre 26 km. La ressource, captée à 1 500 mètres de profondeur, a permis dès 2022 de chauffer 5 000 équivalents logements, puis 3 000 supplémentaires en 2023 et de nouvelles stations en 2024. En parallèle, le réseau s'est étendu, totalisant près de 25 km posés entre 2022 et 2024. Depuis octobre 2024, il bénéficie d'une seconde source renouvelable grâce à l'interconnexion avec le réseau du SITRU et son usine de valorisation énergétique CRISTAL. Fin 2024, 10 000 équivalent-logements étaient raccordés au réseau de chaleur. À terme, ils seront 12 000, dont 32 % d'équipements publics et divers, 30 % de résidences privées et 38 % de bailleurs sociaux.

En 2025, les données d'exploitation mettent en évidence un taux d'énergie renouvelable et de récupération du réseau Rueil Energie de 57.2 %. Les écarts observés en 2024 et 2025 par rapport à la cible de 68% d'ENR &R attendue sont liés à aléas techniques (opération de diaggraphie sur le puits injecteur et travaux correctifs avec interruptions temporaires de fourniture de chaleur).

## Des zones d'accélération des énergies renouvelables

En application de la loi APER (Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables), la Ville a élaboré un zonage dédié pour organiser le déploiement des énergies renouvelables sur son territoire. À la suite d'une consultation publique, le Conseil municipal du 18 novembre 2024 a approuvé la création de Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAE nR) afin de faciliter le raccordement des nouvelles installations, notamment photovoltaïques. Ces zones couvrent toute la commune sauf le bois de Saint Cucufa et concernent plusieurs types d'énergies : solaire photovoltaïque et thermique, géothermie, pompes à chaleur aérothermiques, énergie fatale, biogaz et biomasse.

Les ZAE nR permettent un traitement administratif plus rapide, un allègement des obligations pour les projets de grande puissance, des avantages financiers et tarifaires, et une meilleure acceptabilité locale grâce à l'implication des habitants dans la définition du zonage. Ce dispositif s'appuie sur les contraintes environnementales et patrimoniales du territoire et vise à accélérer la part des énergies renouvelables dans le mix local, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles. Parallèlement, l'étude du potentiel en énergies renouvelables est désormais systématique dans les rénovations des bâtiments publics, incluant l'analyse de l'installation de panneaux photovoltaïques, de la végétalisation des toitures ou de l'usage de matériaux réfléchissants pour réduire l'absorption de chaleur.



# FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES



## Plan de mobilité et Plan vélo

En 2025, la Ville a poursuivi sa politique de mobilité en s'appuyant sur le plan de mobilité de POLD et sur le Plan des Mobilités d'Île-de-France adopté en décembre 2024. Elle a renforcé les mobilités douces avec le déploiement de dix stations Vélib' Métropole, dont la moitié équipées de vélos électriques, et la généralisation des zones limitées à 30 km/h – voire 20 km/h – dans presque toute la ville. Les aménagements cyclables se sont poursuivis : réfection des rues Albert 1er et Haby Sommer en 2023 2024 (1 350 m réalisés en 2024), installation de 32 appuis vélo en 2025, première tranche du « Chaucidou » rue Lionel Terray en 2025 et maintien de la subvention VAE, qui a permis l'achat de 382 vélos en 2024 et 280 supplémentaires en septembre 2025. Les prochains travaux porteront sur les rues des Bons Raisins et de Maurepas, tandis que l'aménagement du secteur des Bons Raisins dans l'éco quartier est programmé pour 2030 après la mise en service de la future gare de la ligne 15.

Concernant les transports collectifs, des discussions avec Île-de-France Mobilités visent à renforcer les lignes de bus dans le cadre de la DSP 41 attribuée à la RATP, avec un renfort prévu en mai 2027. La ligne de tramway 1 avance également : l'avant projet a été finalisé fin 2025 et les travaux de réseaux débiteront en juillet 2026 entre Nanterre et la place Osiris (RD 913). Parallèlement, la Ville étudie l'arrivée du dispositif d'auto partage AGEMOB. Les perspectives incluent une nouvelle bande cyclable avenue du 18 Juin 1940 et une piste bidirectionnelle pour remplacer celle de l'avenue de Colmar. Enfin, la loi LOM impose la suppression des stationnements situés à moins de 5 m des passages piétons d'ici le 31 décembre 2026, entraînant la disparition de nombreuses places à Rueil, avec la possibilité d'installer davantage d'arceaux vélo pour compenser une partie de cette réduction.

## Sensibilisation aux mobilités douces et au code de la route

En 2025, la Ville a renforcé ses actions de sensibilisation aux mobilités douces, notamment à travers l'expérimentation du programme « Savoir rouler à vélo » menée à l'automne 2025 avec 5 classes des écoles Pasteur et Alphonse Daudet, en partenariat avec RAC Cyclisme et Rueil à Vélo. Des animations ont également été proposées lors du Forum des associations, du Salon de la Transition Écologique (ateliers d'auto réparation, sorties vélo avec POLD) et via la Fresque de la mobilité organisée par la Mission Agenda 2030 en octobre 2025. L'objectif est de mieux informer cyclistes, automobilistes et piétons sur les évolutions des pratiques de mobilité.

Parallèlement, plusieurs opérations conjointes entre Police municipale et Police nationale ont eu lieu toutes les 6 semaines en 2025, concernant le respect des stops, feux rouges, vitesse, port de la ceinture et usage du téléphone. Des actions quotidiennes ont été déployées autour des écoles sur le stationnement et la sécurité des familles. Des contrôles ciblés ont porté sur les trottinettes et vélos motorisés, complétés par une campagne d'af-



EN CHIFFRES :

10 km  
d'itinéraires cyclables  
à Rueil-Malmaison



fichage en décembre 2025 contre l'usage à deux sur une trottinette. Le 1er décembre 2025, une brigade motorisée de trois agents a été créée. La Ville a aussi acquis un véhicule électrique supplémentaire pour la Police municipale, portant la flotte à 2 véhicules électriques sur 8.

#### PERSPECTIVES :

- Généraliser le programme « Savoir rouler à Vélo » dans la limite des moyens alloués (actuellement 30 vélos) avec l'appui des associations de cyclistes.
- Proposer une vélo-école pour adultes en fonction des besoins
- Mise à jour d'une brochure des itinéraires vélos avec rappel des règles du code de la route
- 2026 sera peut-être l'année d'adoption d'une loi relative à l'usage du protoxyde d'azote au volant, qui permettra de renforcer les contrôles et la prévention.

## ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DES ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS



Le 28 mai 2025, l'Assemblée nationale a voté en première lecture la suppression des Zones à Faibles Émissions, alors qu'elles existaient dans 315 villes européennes et répondaient à un enjeu sanitaire majeur (40 000 décès par an en France, dont 6 000 en Île de France). À Rueil-Malmaison, une ZFE avait été instaurée dans le périmètre de l'A86 pour limiter les véhicules non conformes Crit'Air. Malgré ce recul réglementaire, des dispositifs d'aide demeurent : soutien de la Métropole du Grand Paris complété par +10 % du POLD pour l'achat de véhicules propres, offre nationale de leasing social électrique renouvelée au 30 septembre 2025 (moins de 200 €/mois), prime au rétro fit encore applicable sous conditions, avec fin du bonus écologique pour les véhicules commandés à partir du 1er juillet 2025 (transitoire jusqu'au 30 septembre 2025 pour les commandes du 30 juin 2025 au plus tard). Le programme Advenir accompagne aussi l'installation de bornes de recharge.

Rueil-Malmaison se dote progressivement d'infrastructures de charge : 19 stations et 94 bornes publiques, auxquelles s'ajouteront 145 bornes Indigo d'ici 2026. La ville a d'ailleurs été classée en tête du classement Forbes 2023 avec 1,2 point de charge pour 1 000 habitants. Concernant l'auto partage, deux véhicules électriques sont mis à disposition via Getaround depuis fin 2023, avec un bilan modéré de 7 locations par mois ; la convention initialement prévue jusqu'au 31 octobre 2024 a été prolongée jusqu'au 30 avril 2025. Deux stations existent (11 rue du Lieutenant Colonel Driant et 98 avenue Albert 1er) et une étude de faisabilité est prévue en 2026 pour de nouvelles offres (AGmob, IDFM). Parallèlement, la Ville poursuit la transition de sa flotte municipale vers l'électrique, effort engagé depuis 2013.

#### EN CHIFFRES :

Parc automobile, flotte électrique municipale actuelle :

**71** véhicules dont  
**6** hybrides  
**11** vélos à assistance électrique pour les agents

# RENFORCER LES INTERCONNEXIONS MODALES



## La ligne de tramway

La Ville poursuit le développement des transports publics afin de mieux relier les quartiers et proposer une alternative efficace à la voiture. Elle a demandé à IDFM de renforcer la desserte de l'écoquartier et des futures gares, mais aussi réfléchir au déploiement de nouvelles lignes de métro et de tramway. Plusieurs réunions ont eu lieu avec IDFM pour valider les orientations (en décembre 2024, février et septembre 2025). À l'issue de ces échanges, IDFM a confirmé l'augmentation des fréquences des lignes de bus 244 et 263.

Le 30 avril 2025, le comité de pilotage du projet de ligne de tramway 1, piloté par Île-de-France Mobilités et le département des Hauts-de-Seine a été lancé. Le projet prévoit de prolonger cette ligne de Colombes à Rueil-Malmaison avec 15 stations supplémentaires, sur 7,5 km. La mise en service est prévue en 2030. Un second comité de pilotage a eu lieu début novembre 2025 afin de valider l'avant-projet. Un comité de suivi a été organisé par IDFM réunissant le département et les villes concernées (Colombes, Nanterre, Rueil-Malmaison) le 14 novembre 2025 pour entériner l'avant-projet.

## La ligne 15

La réunion publique du 25 novembre 2024, qui a rassemblé un large public à l'Atrium, a porté sur l'avancement des travaux de la future gare « Rueil – Suresnes Mont-Valérien » de la ligne de métro 15 Ouest du Grand Paris Express ainsi que sur le projet lié au terrain du ministère des Armées voisin. Les habitants de l'écoquartier et des secteurs proches étaient particulièrement concernés, et ce chantier majeur impactera à terme toute la ville en modifiant son organisation et les habitudes de déplacement des Rueillois. Un comité réunissant les villes de Rueil-Malmaison, et Suresnes, la Société des Grands Projets (SGP), et IDFM a été organisé par la Préfecture, en novembre 2025, pour faire un point sur l'avancement du dossier.

### PERSPECTIVES :

Etudes sur la future ligne 18, prévue pour desservir Rueil-Malmaison (après 2030).



### LA LIGNE 15 EN CHIFFRES :

75 km, sur

45 communes,

36 gares nouvelles.

1,5 million de voyageurs  
par jour.



CHIFFRES :

4 % des sols désimperméabilisés

# RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'EAU



La gestion des eaux pluviales à la parcelle est devenue obligatoire lors des mises en conformité d'assainissement, car elle permet de limiter les effets des canicules, de réduire les risques d'inondations par ruissellement et de préserver la biodiversité. Les eaux de pluie peuvent être infiltrées dans les jardins ou stockées dans des cuves pour l'arrosage, avec des économies d'eau à la clé. Des aides financières soutiennent les propriétaires pour atteindre une déconnexion totale des eaux pluviales. Depuis le 1er janvier 2020, la compétence assainissement exercée par l'EPT POLD est déléguée à VEOLIA pour 5 ans, tandis que les équipes municipales continuent d'assurer les travaux liés à l'assainissement sur Rueil-Malmaison.

La Ville impose, via son règlement d'assainissement et son PLU, la création d'ouvrages d'infiltration ou de rétention pour toute construction neuve ou extension. Les eaux de ruissellement doivent être gérées sans raccordement direct ou indirect au réseau, au minimum pour une pluie de retour décennale. Une cartographie précise les zones où l'infiltration est possible ou non. La gestion des eaux pluviales doit être intégrée dès la conception, selon le principe du zéro rejet, avec vidange gravitaire obligatoire et validation préalable des projets par le Service d'assainissement.

## Sensibiliser les habitants sur la ressource en eau

Les effets du réchauffement climatique se manifestent déjà, notamment par des épisodes de sécheresse qui fragilisent les ressources en eau. Bien que la préservation de l'eau soit reconnue comme essentielle, il reste nécessaire de sensibiliser régulièrement les habitants, en particulier avant ou pendant ces périodes de tension.

Ces thématiques sont abordées au quotidien dans les structures avec les jeunes enfants (accueils loisirs).

Lors du Salon de la Transition Écologique du 13 septembre 2025, SENEQ a contribué à cette sensibilisation en proposant un stand dédié à la thématique de l'eau, animé par l'association PikPik Environnement. De plus, des conférences ont été proposées ce même jour à la médiathèque, sur le changement climatique et ses conséquences.



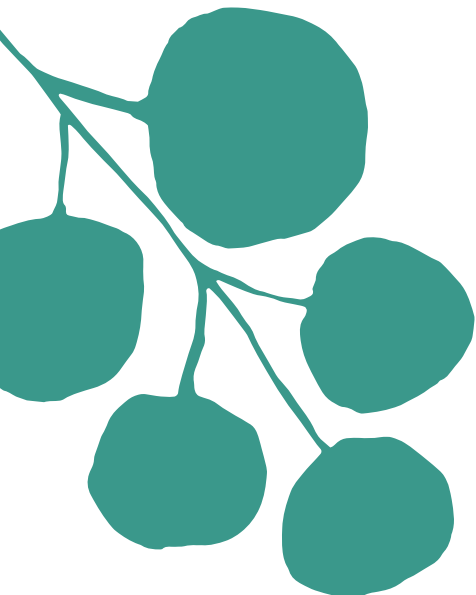
「

# **RUEIL-MALMAISON**

*agit pour la santé et le bien-être*

」





## SUR LES QUESTIONS DE SANTÉ, RUEIL-MALMAISON SE DISTINGUE DANS PLUSIEURS CLASSEMENTS RÉCENTS DE 2023 À 2025 :

- 3<sup>e</sup> place des communes franciliennes les moins stressantes selon Le Figaro (classement du 20 janvier 2025), derrière Saint-Maur-des-Fossés et Versailles, basé sur 19 critères (densité, bruit, incivilités, etc.).
- 45<sup>e</sup> place sur 34 808 communes de plus de 2 000 habitants en France où il fait bon vivre, selon le Journal du dimanche (édition 2024), soit une progression de 4 places par rapport à l'année précédente.
- 13<sup>e</sup> place sur 36 communes des Hauts-de-Seine (plus de 1,6 million d'habitants) pour la qualité de vie, selon Le Figaro en octobre 2025.
- En 2023, la Ville se distinguait déjà dans des classements intéressants selon d'autres critères rappelés ici :
  - 5<sup>e</sup> place dans les Hauts-de-Seine et 49<sup>e</sup> en France pour le bien-vivre selon le JDD (26 février 2023).
  - 1<sup>er</sup> place des villes les plus arborées de France (communes de 50 000 à 100 000 habitants), selon Kermap sur « Nos Villes vertes », devant Versailles et Antibes.

Ces classements illustrent la volonté de la Ville de Rueil-Malmaison d'agir au quotidien pour le bien-être et la santé de ses habitants à travers divers dispositifs et aménagements.

## AMÉLIORER L'OFFRE POUR SOUTENIR LA SANTÉ MENTALE



### Label Grande Cause nationale 2025 « Parlons santé mentale ! »

En 2025, la 7<sup>e</sup> édition du comité de pilotage du Conseil Local de Santé Mentale, en partenariat avec l'Établissement de Santé mentale de Rueil-Malmaison (MGEN) et en lien avec ses nombreux acteurs locaux, a permis de définir une vision partagée et de lancer des actions concrètes. Dans le cadre de l'initiative « Bien dans ma tête », la Ville et plus particulièrement le service Prévention-Santé propose chaque année des opérations variées :

- permanences psychologiques gratuites
- films-débats (cycle Ciné-Psyché) : 19 mai 2025 - *Ron débloque* au cinéma Ariel et 29 septembre 2025 - *Le monde de Charlie* de Stephen Chbosky
- web formats courts gratuits « La minute santé » accessibles via Youtube
- ateliers de gestion du stress
- actions en partenariat avec les structures locales de santé mentale
- ateliers pour collégiens et lycéens avec l'édition
- diffusion du guide santé mentale sur le territoire.

Les thèmes essentiels abordent les questions d'hygiène, de sommeil, d'alimentation, de puberté, de gestion des émotions, de la petite section de maternelle au CM2.

La Villa Familia propose des médiations parents-adolescents et des permanences psychologiques, les mercredis et samedis. L'association Derniers Secours, en partenariat avec le service prévention-santé, a proposé en janvier 2025 une formation gratuite destinée aux aidants confrontés à la fin de vie d'un proche afin d'informer, de sensibiliser et d'offrir des repères.

### LE SERVICE PRÉVENTION-SANTÉ EN CHIFFRES :

80 actions de sensibilisation, environ

5 500 personnes atteintes

340 interventions scolaires auprès de 8 000 enfants

150 permanences psychologiques gratuites par an dans les collèges

En reconnaissance de ces efforts, la Ville de Rueil-Malmaison a obtenu en 2025 le label « Parlons santé mentale », décerné par le ministère de la Santé pour trois projets innovants :

1. Voyage au cœur du cosmos : jeu pédagogique sur la santé mentale pour les personnes âgées
2. Au fil des émotions : atelier créatif pour aider les enfants à identifier et exprimer leurs émotions
3. Ciné-psyché : cycle de films pour sensibiliser à la santé mentale et faire connaître les ressources disponibles

Depuis 2017, la Ville a recruté une psychologue vacataire intervenant 13 heures par semaine (hors vacances scolaires) dans l'ensemble des collèges et lycées publics afin de renforcer les dispositifs de l'Éducation nationale. Parallèlement, et depuis 2023, un contrat de prestation a été établi avec une autre psychologue qui anime des points d'écoute dans les deux centres sociaux et culturels de la Ville, à raison de deux séances de trois heures par mois.

## Information des entreprises sur les dispositifs de soutien à la santé mentale

La communication des différents dispositifs, ateliers et actions a été relayée dans la newsletter mensuelle envoyée par le service Relations Entreprises auprès des entreprises et acteurs locaux économiques.

Ainsi, une visioconférence proposée par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé de Rueil-Malmaison, a été proposée aux salariés des entreprises rueilloises sur le thème « Aidants : prenez soins de vous pour mieux prendre soin de vos proche ».

## OFFRIR UN SERVICE DE SANTÉ DIVERSIFIÉ ET ÉQUITABLE



Lors des Assises nationales de l'accès aux soins, la Ville a été récompensée pour ses actions en faveur de la santé : ateliers santé dans les écoles, soutien à l'installation de professionnels de santé, campagnes de prévention (diabète, tabac, don du sang), initiatives en santé mentale, ateliers d'écoute pour soutenir la parentalité à la Villa Familia.

La Ville a décidé de renforcer l'accès aux soins pour tous en votant, le 23 juin 2025, la mise en place d'une mutuelle communale en partenariat avec Mutuelle Just. Ouverte à l'ensemble des habitants et des agents municipaux, sans condition de ressources ni questionnaire médical, elle vise à réduire les inégalités de santé, notamment pour les retraités, indépendants ou demandeurs d'emploi. Cinq niveaux de garantie couvrent les besoins essentiels (consultations, hospitalisation, optique, dentaire, audition et bien-être) et cette offre n'engendre aucun coût pour la commune. Elle peut permettre aux adhérents de réaliser jusqu'à 450 € d'économies par an.

Une avancée saluée par les habitants et les élus, renforçant la solidarité locale et explicitée lors de 4 réunions d'information organisées en septembre 2025, dans de la ville, et sur un stand du Forum des associations.

### EN CHIFFRES :

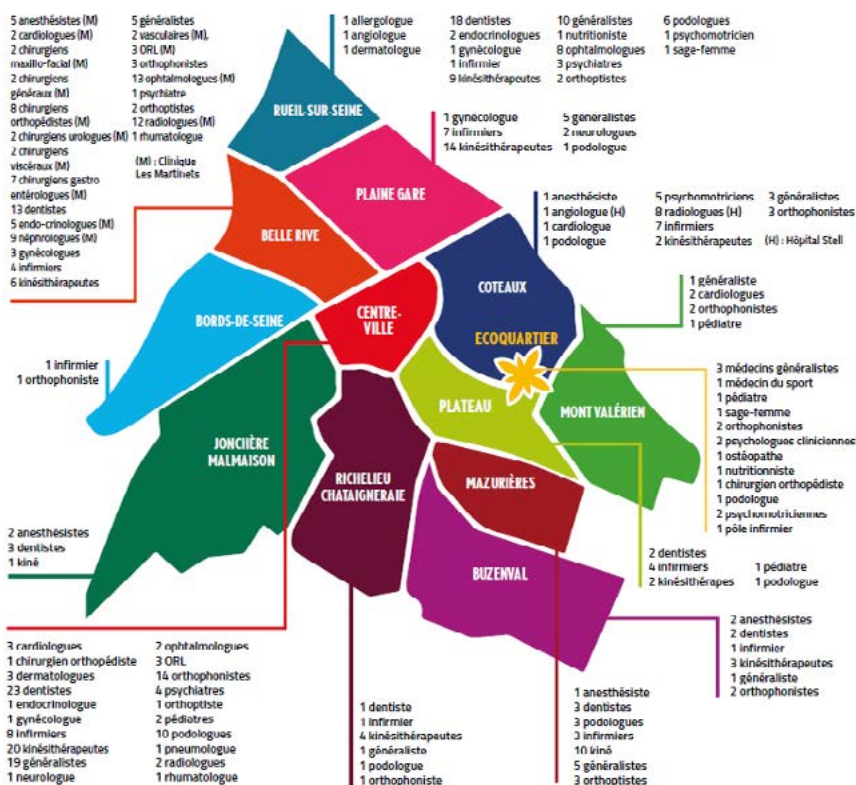
912 adhérents au 31 décembre 2025 dont

43 % qui n'avaient pas de complémentaire santé.

## Communications sur l'offre de santé

En 2025, la Ville de Rueil-Malmaison a renforcé son engagement en matière de santé, en collaboration avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les professionnels du territoire. Depuis 2021, elle dispose de 2 IRM permettant des diagnostics plus précis. En 2024, 4 nouveaux pôles médicaux ont été ouverts. Le territoire compte désormais 475 médecins généralistes et spécialistes, 4 cabinets médicaux supplémentaires, 3 projets de centres médicaux en cours, 23 pharmacies et 4 établissements de soins de court et moyen séjour. Le service de prévention santé facilite l'installation des professionnels – notamment via des stationnements à tarif préférentiel – et suit l'évolution des besoins de soins. Pour renforcer la sécurité, la Ville a installé 99 défibrillateurs fixes et 6 kits mobiles, principalement à proximité des équipements sportifs et des lieux très fréquentés ; une carte interactive est disponible sur le site municipal.

La Ville mène également une importante action de prévention auprès des jeunes : chaque année, 340 ateliers sensibilisent près de 8000 enfants dans les écoles et accueils de loisirs (dépistages du diabète, de la myopie, de l'audition ; collectes de sang avec l'EFS ; vidéos « Minute Santé » ; actions sur les risques sanitaires). En 2025, la première édition du festival Betterfly a réuni environ 700 personnes au parc des Bord-de-Seine. Mélangeant concerts, ambiance festive et messages de prévention, cet événement a notamment sensibilisé au papillomavirus, alliant ainsi culture et engagement citoyen.



## De nouveaux gestes à adopter : l'exemple du moustique tigre

Le moustique tigre, vecteur de plusieurs maladies, continue de progresser sur le territoire. La Ville mène une campagne de sensibilisation invitant les habitants à supprimer les eaux stagnantes, couvrir les réservoirs, vider régulièrement soucoupes et gouttières et installer nichoirs ou gîtes favorisant les prédateurs naturels. Les habitants sont également appelés à jouer un rôle de vigilance en signalant la présence du moustique. Avoir une connaissance de sa densité permet d'évaluer le risque sanitaire si un cas de dengue, de chikungunya ou de Zika apparaît. La réduction de sa présence repose essentiellement sur l'adoption des bons gestes. La démoustication, quant à elle, relève exclusivement de l'ARS et de l'Agence régionale de démoustication. Elle n'est déclenchée qu'en cas avéré d'arbovirose. Des sites dédiés permettent d'obtenir plus d'informations et de signaler le moustique tigre.

+ d'infos : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>  
Et <http://www.signalement-moustique.fr/>



## Septembre en or - Octobre en rose :

Sensibiliser aux cancers pédiatriques (en septembre) ou au cancer du sein (octobre) pour inciter au dépistage le plus précoce possible sont des actions récurrentes de la Ville : campagnes de communication, affichage visible sur l'Hôtel de Ville, sélections d'ouvrages par la médiathèque, courses à pied ou concerts... il s'agit de rendre moins tabou ces sujets souvent anxieux. Le cancer du sein est le plus fréquent en France et la première cause de décès chez les femmes. À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville de Rueil-Malmaison et ses partenaires se mobilisent tout au long du mois d'octobre pour sensibiliser au dépistage, qui permet un taux important de rémission lorsqu'il est dépisté à temps.

## Rester actif pour prévenir les effets de la sédentarité

La Ville propose à travers son maillage associatif et ses aménagements sportifs, des solutions pour permettre à tous de rester actifs et de lutter contre la sédentarité : 520 hectares d'espaces verts pour se promener, courir ou se détendre, des équipements sportifs accessibles à tous. Par ailleurs, la santé environnementale se traduit aussi par un suivi régulier de la qualité de l'air via des capteurs, une lutte quotidienne contre les nuisances sonores.

Enfin, le lien social favorisé par des infrastructures socio-culturelles réparties dans tous les quartiers, permet de lutter contre la solitude et œuvre en faveur de la santé mentale.

## Faciliter le parcours d'installation des praticiens

En 2024, la Ville a inauguré le Pôle Santé de l'Arsenal, un centre de 900 m<sup>2</sup> situé au cœur de l'écoquartier et regroupant un ensemble de praticiens libéraux accessibles via Doctolib. Ce nouveau pôle accueille trois médecins généralistes, un pédiatre, un chirurgien orthopédiste et traumatologue, ainsi qu'une sage femme. Il réunit également trois orthophonistes, deux psychomotriciennes, un podologue, deux psychologues cliniciennes, un ostéopathe, un nutritionniste et six infirmiers assurant des permanences sur rendez vous. Une infirmière puéricultrice y propose par ailleurs un espace dédié à la guidance parentale.





## ÉLARGIR LA DIVERSITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ DE L'OFFRE SPORTIVE



### Sport et handicap sont compatibles

La direction des sports a accueilli Manon Genest, athlète handisport, dans le cadre des Écoles des sports. Elle est intervenue toute une journée, le 19 novembre 2025, au gymnase des Bons Raisins pour partager son parcours sportif et personnel auprès d'une cinquantaine d'enfants. Certains clubs de la Ville, comme la section de boxe, accueillent des personnes en situation de handicap. Des actions menées dans des structures adaptées — ESAT, Boxing Club, section handball du RAC, entre autres, visent à mieux faire connaître l'offre sportive rueilloise dédiée aux publics en situation de handicap, qu'il s'agisse des clubs, des équipements ou des dispositifs disponibles.



### Intégrer la dimension handicap dans la plupart des événements sportifs

La dynamique des Jeux paralympiques a renforcé l'engagement local en faveur du sport inclusif. Le 7 décembre 2024, la Ville de Rueil-Malmaison a signé la Charte parasports avec le Comité sportif olympique et plusieurs personnalités du sport, confirmant sa volonté de soutenir les associations de sport adapté et d'encourager les clubs à créer des sections dédiées. Dans cette continuité, la Ville a distribué 200 billets pour le centre aquatique de l'Arsenal à une cinquantaine de jeunes en situation de handicap issus du CAJ de Rueil et de l'Esat du Château, afin de favoriser leur accès durable à une activité sportive.



Le semi marathon des Lions, créé en 2009 par Jean Pierre Gireme, reste le plus grand événement sportif rueillois. Pour sa 14<sup>e</sup> édition, en 2024, il a rassemblé 3 286 participants sur un parcours plat le long des bords de Seine, avec un départ et une arrivée face au parc des Bords de Seine. Mobilisant 250 bénévoles, il reverse ses bénéfices — 75 000 € en 2024 — à des projets liés au handicap et à la santé, tels que l'achat de véhicules pour le Cesap, la création d'une salle de repos à l'hôpital Foch ou le soutien à l'épicerie sociale L'Intervalle. En 2025, le Lions Club prévoit de soutenir l'activité handigolf et de poursuivre le dépistage de la myopie chez les enfants, après environ 600 dépistages réalisés en 2024.

Enfin, le 4 juin 2025, le parvis de l'Hôtel de Ville a accueilli le forum Handicap et Performances, consacré notamment au cécifoot, en présence de deux champions paralympiques et de l'association Handiamo. L'événement a réuni près de 350 participants, dont 200 enfants, autour d'ateliers de sensibilisation, jeux adaptés, activités artistiques et démonstrations sportives.

+ d'infos : [semimarathondeslions.com](http://semimarathondeslions.com)

# PROMOUVOIR L'OFFRE CULTURELLE LOCALE



## Des Pass pour tous les jeunes

Deux dispositifs coexistent pour favoriser l'accès des jeunes à la culture et aux loisirs. Le Pass Culture propose un crédit individuel de 50 € à 17 ans et 150 € à 18 ans, tandis que son volet collectif permet aux collèges et lycées de financer des sorties culturelles, notamment les séances scolaires du Festival du Film de Rueil-Malmaison. Les 15-16 ans n'ont plus de crédit individuel mais ils peuvent accéder aux offres gratuites via l'application. Le Rueil Pass Loisirs soutient les activités culturelles, sportives et de loisirs des enfants de 6 à 18 ans issus des tranches 1 à 3 du quotient familial, sans condition de ressources pour les jeunes en situation de handicap. Il est instruit par le CCAS de février à juin.

La Ville valorise ses activités gratuites via le Pass Culture et, en 2024 2025, 43 activités ont été financées grâce aux Pass Loisirs. Le Petit Théâtre a accueilli 736 élèves grâce au Pass Culture collectif sur quatre spectacles : Vipère au poing (305 élèves), Mayola (61 élèves), Moby Dick (300 élèves) et Si tu t'en vas (70 élèves).

Le Pass Culture constitue aussi un soutien économique pour les librairies de la ville. À la librairie Les Extraits, il représente 3 à 4 % du chiffre d'affaires annuel, soit environ 750 livres vendus, principalement des mangas, des beaux livres sur la mode et des ouvrages de romantasy ou d'éditeurs comme Taschen. À la librairie Dédicaces, les achats portent surtout sur la littérature jeunesse, les mangas, les livres sur la mode et des achats plaisir, avec un apport estimé à 800 € par mois. Le recentrage du dispositif exclut désormais le parascolaire et le post bac, privilégiant les loisirs culturels.



### EN CHIFFRES :

#### Théâtre :

2024 :

**1 182** élèves (collectif) (+ 354,62 % /2023) / 141 jeunes (individuel) (- 4,73 % /2023)

2025 :

**248** élèves (collectif) / 119 jeunes (individuel) au 19/09/2025

#### Cinéma Ariel :

2024 :

**5 135** élèves (collectif) (+ 203,67 % /2023) / 3 415 jeunes (individuel) (+ 10,23 % /2023)

2025 :

**2 040** élèves (collectif) / 2 013 jeunes (individuel) au 19/09/2025



# AMÉNAGER LA VILLE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE LA SANTÉ



## Contre les nuisances sonores

La Ville agit activement contre les nuisances sonores, considérées comme la principale source de gêne en milieu urbain, qu'elles proviennent des transports ou du voisinage. La lutte contre le bruit s'appuie sur une réglementation nationale et municipale, dont l'arrêté n° 2019 1863, complétée par des guides destinés à aider les habitants à régler les conflits à l'amiable. Les alarmes sonores sont soumises à autorisation préalable et l'usage des outils de bricolage et de jardinage est strictement encadré par des horaires. Le classement sonore des infrastructures de transport a été actualisé afin d'imposer des normes d'isolation dans certains secteurs. Par ailleurs, trois radars sonores ont été installés en 2022 à des fins pédagogiques. D'autres doivent être déployés en 2026 dans le cadre d'une expérimentation menée avec le ministère de l'Écologie et Bruitparif jusqu'en 2027.

## Qualité de l'air et perturbateurs endocriniens

Depuis 2019, la Ville a signé la Charte Villes et Territoires Sans Perturbateurs Endocriniens et a pris des mesures pour améliorer la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments, particulièrement dans les établissements scolaires. Des capteurs de CO2 ont été installés dans toutes les écoles, crèches et accueils de loisirs pour mesurer régulièrement la qualité de l'air, conformément au Plan National Santé Environnement.

La Ville assure un suivi de la qualité de l'air intérieur dans les ERP depuis plusieurs années. Ainsi, les crèches et les écoles sont vérifiées régulièrement afin de s'assurer de la bonne qualité de l'air. Un protocole d'aération a été développé dans les salles où les enfants sont présents. La sensibilisation sera assurée par les directeurs d'école et de crèches et les agents municipaux présents sur les sites. Ils ont été formés aux missions liées à la qualité de l'air intérieur lors d'une réunion animée par la direction de l'Écologie urbaine en novembre 2025 avec diffusion d'un guide sur la qualité de l'air intérieur.

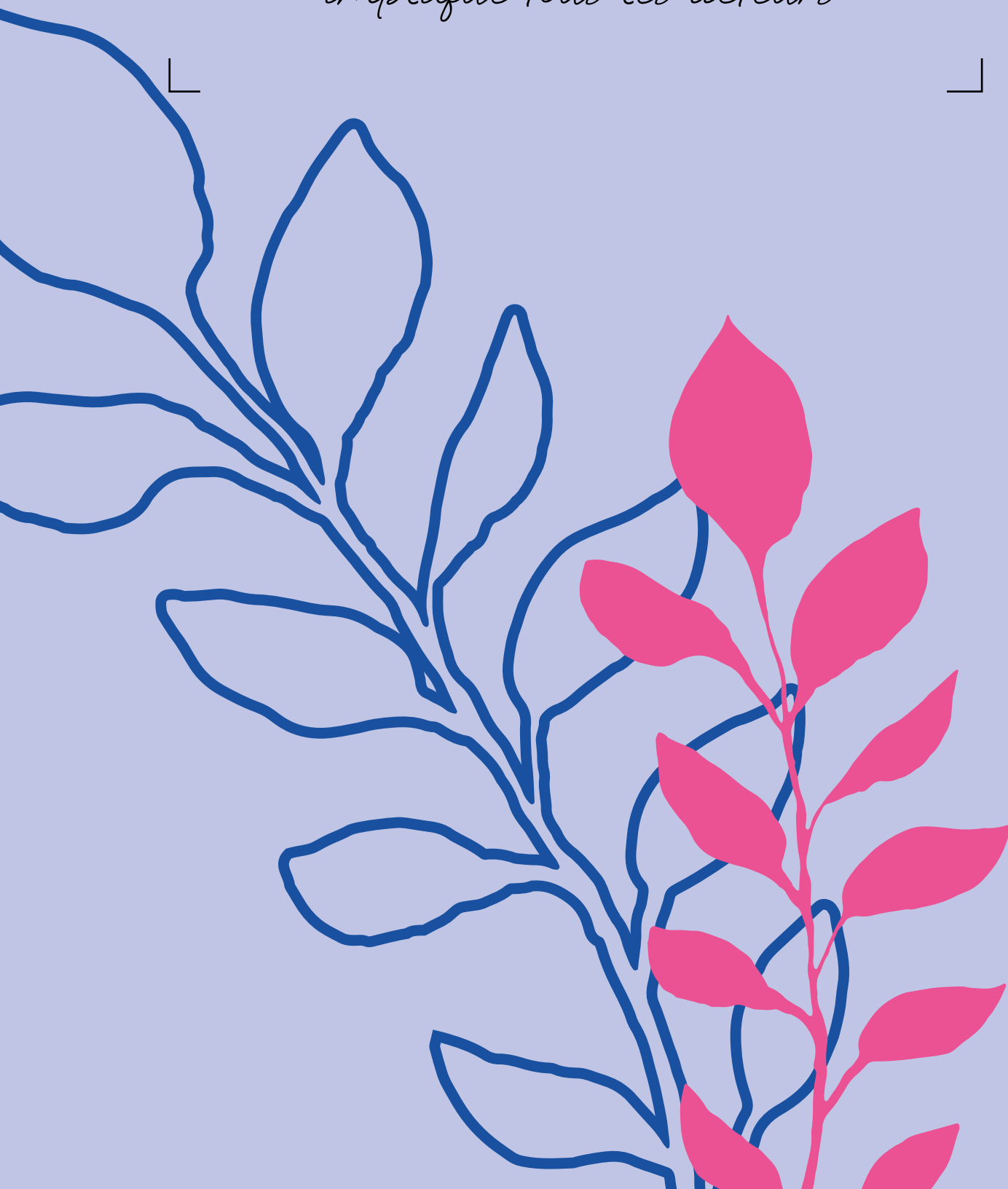
Un plan d'action a également été mis en place, dès 2019, afin de renforcer le contrôle et le suivi de l'air intérieur, qui représente un enjeu sanitaire important notamment dans les lieux accueillants des enfants.

## Sécurité et bien-être

La Ville développe plusieurs dispositifs pour renforcer la tranquillité et la sécurité des habitants. Le programme « Voisins vigilants et solidaires », lancé en phase d'expérimentation en septembre 2024, connaît un vif succès avec plus de 1 000 participants dans les quartiers pilotes, un résultat salué début février 2025. L'Opération tranquillité vacances, assurée par la Police municipale et renforcée par la Police nationale pendant les vacances scolaires, permet des rondes régulières auprès des domiciles ou commerces des habitants absents. La municipalité propose une aide allant jusqu'à 300 € pour l'achat ou la location d'un système d'alarme ou de vidéosurveillance, sous conditions d'éligibilité. Enfin, le nouveau centre de secours de la brigade des sapeurs pompiers de Paris a été inauguré le 11 juin 2025 dans l'écoquartier de l'Arsenal. Les habitants ont pu le visiter, assister à des démonstrations et échanger avec les pompiers.

**RUEIL-MALMAISON**

*implique tous les acteurs*



# MOBILISER DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE



## Des crèches écoresponsables

Depuis plus de dix ans, près de la moitié des crèches de la Ville sont labellisées Écolo crèche et l'ensemble applique des pratiques écoresponsables, comme la réduction des consommations, l'usage de matériaux recyclés, les formations aux écogestes ou encore la fabrication de produits ménagers écologiques. Chaque structure mène ses propres actions. La crèche des Bons Raisins donne les fruits non consommés aux tortues et sensibilise parents et enfants. La Caravelle fabrique sa pâte à manipuler et propose des parcours de motricité avec des matériaux fournis par les familles. La crèche du Château centralise la gestion des éclairages et confectionne des pantalons à partir d'anciens parapluies, alors que les Cigognes initient les enfants au jardinage. Les Petits Poucets, l'Orange Bleue, les Petits Pas et Cognacq Jay produisent leurs produits ménagers écologiques, certains ajustent les repas quotidiennement pour limiter le gaspillage ou raccommoient le linge. D'autres structures comme Les Lucioles réduisent le gaspillage alimentaire, JM Toutain valorise les livres de seconde main donnés par l'école Tuck Stell et les jeux d'encastrement et Les Libellules recyclent les serviettes usagées. Sophie Rodrigues a mis en place un compost, fabrique divers outils et crée des cabanes avec les familles. Villa Familia sensibilise à l'usage de la fontaine à eau et dématérialise les inscriptions. La PMI Arche privilégie le matériel de seconde main, les économies de papier, les produits écologiques et les achats pédagogiques responsables. Enfin, le Relais Petite Enfance a remplacé tout son éclairage par des LED.

Toutes les crèches partagent des pratiques communes comme la réutilisation de matériaux, l'utilisation de l'eau du robinet, mais aussi le recyclage de l'eau non bue pour le nettoyage, des activités réalisées avec du matériel de récupération en lien avec les familles, des partenariats de recyclage à but caritatif. Une communication de leurs actions est régulièrement diffusée via l'application Kidizz ou lors de rencontres avec les familles.

## Dans les écoles de la ville : prix et labels E3D

La labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable), créée par le ministère de l'Éducation nationale, valorise les établissements engagés dans des actions en faveur de l'environnement. À Rueil-Malmaison, plusieurs écoles mènent des projets liés à la biodiversité, au tri et au recyclage, aux plantations ou encore aux semaines sans écran. Dix écoles élémentaires et maternelles sont désormais labellisées E3D, dont Les Bons Raisins et Robespierre, qui ont atteint le niveau 3, la plus haute distinction.

En 2025, des élèves des écoles George Sand et Bons Raisins ont été récompensés pour leurs projets liés à la protection des océans. À l'école George Sand, 63 élèves de CE2 ont remporté le premier prix du concours « Les petits génies de l'océan », organisé par l'Aquarium de Paris et Sciences & Vie, grâce à un projet intégrant nettoyage des berges de la Seine, ateliers scientifiques



et création d'une fresque destinée au métro parisien. L'école Tuck Stell a également bénéficié d'une classe d'eau, tandis qu'un concours de chars écoresponsables a mobilisé 4 classes de George Sand et une classe d'Alphonse Daudet.

Les CEI de l'école des Bons Raisins ont obtenu le deuxième prix du concours « L'appel de la jeunesse pour l'océan » de la Fondation Maud Fontenoy, avec une affiche au slogan : « Avant d'aller habiter dans les nuages, s'il vous plaît, en bas, il faudrait faire le ménage ! ». La récompense, remise à l'Olympia, inclut une dotation de 500 € pour une sortie pédagogique. En parallèle, 12 animations sur l'alimentation locale et de saison ont été organisées en 2025, touchant 150 élèves.

Dans les collèges et lycées, des éco délégués sont élus pour animer la dynamique environnementale avec l'appui des enseignants. En juin 2025, les élèves du Collège de la Malmaison ont ainsi participé à un ciné débat au cinéma Ariel, autour du film Coexistencia, sur la trace des pumas, échangé en présence du jeune réalisateur rueillois Thomas Julienne, mettant en lumière la cohabitation entre bergers et pumas en Amérique latine.

## Le Conseil Municipal des Jeunes et l'accompagnement vers la citoyenneté

Le **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ), composé de 35 jeunes Rueillois âgés de 13 à 17 ans élus fin 2024 pour un mandat de deux ans, a activement participé à la vie citoyenne de la ville en 2025 avec un fort engagement autour des enjeux du développement durable. 5 jeunes ont tenu le stand du challenge Actee CUBE Ville et animé des jeux autour de la sobriété énergétique lors du Salon de la Transition Écologique et du monde animal le 13 septembre 2025. Ils ont réalisé un quizz sur l'Agenda 2030 de la ville et créé une « commission Agenda 2030 ». Le local du CMJ, situé 3 place du Général Leclerc (caserne Guynemer), propose une permanence tous les mercredis après-midis.

## L'Éducation à l'environnement

La ferme du Mont Valérien a célébré ses 30 ans le 18 mai 2025. Créée en 1994 à la suite d'une consultation publique qui avait privilégié ce projet plutôt qu'un programme immobilier, elle s'est consacrée depuis son ouverture à l'éducation au vivant et à la découverte des productions agricoles. Elle a accueilli des générations d'enfants grâce à ses animations pédagogiques et abrite aujourd'hui plus de 70 animaux avec une trentaine de naissances annuelles, différentes races de moutons (Hampshire, Thône et Marthod, Île-de-France et Romane) et de poules (Brahma, Coucou de Rennes etc.).

Pour cet anniversaire, les visiteurs ont assisté à des démonstrations gratuites de fabrication de fromage, de pain, de jus de pomme, ainsi qu'à la tonte de moutons et à des ateliers sur les plantes aromatiques. Une animation retraçait l'histoire de la ferme et deux chênes ont été plantés et inaugurés par Monsieur le Maire pour marquer l'événement. Tout au long de l'année, la ferme propose des journées portes ouvertes avec des animations saisonnières sur la biodiversité. Pendant les vacances scolaires elle se réserve pour les accueils. Elle accueille le public les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 (hors vacances scolaires) et chaque troisième week end du mois de 14 h à 18 h.

L'éco-accueil de loisirs des Gallicourts développe une approche pédagogique centrée sur l'écologie dans un site naturel de 1,3 hectare accueillant

### EN CHIFFRES :

En 2024 et 2025 :

30 élèves

En 2025 :

25 adultes de l'ESAT



## EN CHIFFRES :

Publics de la ferme  
du Mont-Valérien en  
2024/2025 :

**25 000** personnes

Nombre de classes à  
l'année à la ferme du Mont  
Valérien :

**200**

Publics scolaires, péris-  
colaires et extrascolaire  
à l'éco-accueil des Galli-  
cours en 2024/2025 :  
(Enfants de 6 à 10 ans) :

**56** classes , soit

**1400** enfants et

**38** Groupes ACM (clsh)



des enfants de 6 à 10 ans. Grâce à la mare pédagogique, au potager bio, aux prairies, aux arbres et aux ruches, les enfants découvrent la biodiversité locale et adoptent des gestes responsables. En 2017, il est devenu le premier accueil de loisirs en France à obtenir un écolabel. Il reconnaît son engagement en faveur d'une alimentation durable, de la préservation des ressources, du recyclage et de la protection de la biodiversité. Il est labellisé Refuge LPO grâce à ses actions en faveur des oiseaux, notamment l'installation de nichoirs, de mangeoires et la réalisation d'inventaires réguliers.

Le centre village ressources, surnommé « le Village », est un accueil de loisirs unique en son genre, fondé en 2003 et dirigé pendant vingt ans par Bernard Blot, aujourd'hui retraité. Il se distingue par son approche artistique et éducative, permettant aux enfants de développer leur sensibilité, leur créativité et leur ouverture au monde. L'équipe actuelle, composée d'animateurs spécialisés, perpétue cet esprit en proposant des activités variées telles que la photo, la vidéo, le théâtre ou encore l'escape game. Installé depuis 8 ans à l'école Pasteur, le Village joue un rôle central dans la formation des animateurs des autres accueils de loisirs, avec plus de 50 collègues formés en 2024.

Le Village est reconnu pour ses projets phares comme Recycl'mod, un défilé de costumes recyclés, ou le festival du court métrage, qui se renouvelle grâce à l'intelligence artificielle malgré des difficultés matérielles. Le théâtre y occupe une place importante, tout comme les projets ponctuels inspirés par les animateurs, tels que l'art du conte, le théâtre d'improvisation, la photographie ou encore l'atelier de clown.

## CRÉER DU LIEN AVEC LES ACTEURS ASSOCIATIFS, LES ENTREPRISES ET COMMERCES



### Un tissu associatif riche

La Ville soutient près de 400 associations contribuant à la cohésion sociale, en leur apportant un accompagnement administratif et juridique, la mise à disposition de locaux, un appui logistique ainsi que des subventions de fonctionnement ou exceptionnelles pour des projets spécifiques comme l'agriculture urbaine ou les ateliers de recyclage. Le Forum des associations 2025, consacré au thème « Le recyclage intelligent pour un avenir durable » a mis en avant des activités écoresponsables, un espace de tri, la réutilisation de tee shirts et d'éco-cups, et l'absence de bouteilles en plastique.

### Des entreprises mobilisées sur le terrain

Le développement économique de la Ville par l'intermédiaire de son service relations entreprise et emploi a organisé à la médiathèque Jacques-Baumel et à la Maison de l'Europe, les Rencontres Économiques de Rueil. Elles réunissent à fréquence régulière les acteurs économiques, publics et privés, pour échanger et confronter les réflexions et les pratiques sur les grands enjeux des directions générales et de leurs gouvernances confrontées aux transi-

tions sociétales, technologiques et environnementales. Entre septembre et décembre 2025, trois grands rendez-vous ont mobilisé une quarantaine d'intervenants, 10 partenaires institutionnels et 250 participants représentant des entreprises, groupes, Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI), Petites et Moyennes Entreprises (PME), Très Petites Entreprises (TPE), startups, associations, collectivités et institutions.

Les rencontres économiques ont abordé trois grands thèmes : le premier intitulé « **Travail en mutation ! IA mais pas seulement** » sur les mutations du travail en termes de santé mentale des salariés et des dirigeants, nouveaux métiers et modèles d'organisations du travail, intelligence artificielle et impacts RH et sociaux, la nouvelle normalité du travail. Le second thème « **Innovons pour le handicap au travail** » a porté sur l'innovation et les politiques d'inclusion au travail, en particulier des personnes en situation de handicap salariés et entrepreneurs. Le troisième « **Entreprises et territoires face aux enjeux de la société** » a valorisé les réponses en pratique des entreprises face aux défis des transitions sociétales en termes de climat et développement durable, de responsabilité sociale et territoriale, de diversité et inclusion et des nouvelles voies de coopérations entre acteurs économiques et territoires. Ces événements contribuent à créer une dynamique locale forte de l'ensemble des acteurs économiques et à accélérer la mise en œuvre de nouvelles pratiques.

Le Rallye des Entreprises 2025, organisé le 13 juin 2025 par l'association Rueil Entreprises, avec le soutien de la Ville et de Rueil Tourisme, a réuni 14 équipes de 6 à 8 personnes salariées d'entreprises locales pour une chasse au trésor dans la ville à vélo ou en trottinette transformée pour l'occasion en terrain de jeu pour vivre une aventure professionnelle innovante. L'objectif est multiple : rencontrer les acteurs locaux, découvrir les entreprises locales et les services municipaux et partager des moments de cohésion et de créativité tout en favorisant les liens professionnels entre les acteurs du territoire. L'événement, à la fois ludique, sportif et écoresponsable, permet aux entreprises de se faire connaître et de promouvoir leurs pratiques RSE. Les participants ont été guidés par une application mobile créée par Rueil Tourisme et accueillis par les élus et le Président de Rueil Entreprises.

Le concours Made In 92 de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Hauts-de-Seine, soutenu par de nombreux partenaires dont le département des Hauts-de-Seine, Paris Ouest La Défense et la Ville, a initié en 2025 sa 10e édition. Ce concours met en valeur les jeunes entreprises de moins de 8 ans des Hauts-de-Seine à travers un processus en plusieurs étapes : appel à candidatures, sélections territoriales et grande finale. Avec 70 000 € de dotations réparties en 7 prix, dont Grand prix, Tech for 92 et entrepreneuriat au féminin, le concours représente une opportunité majeure pour les entrepreneurs du territoire de faire connaître leurs projets innovants et de s'inscrire dans la dynamique économique locale. Les candidatures étaient ouvertes jusqu'au 30 septembre 2025, la grande finale se déroulera en avril 2026.

## Des commerçants soutenus et exemplaires

Depuis plusieurs années, le service commerce accompagne les commerçants de Rueil-Malmaison en lien avec la CCI Hauts-de-Seine et l'association Rueil Commerces Plus, contribuant à maintenir un tissu économique local dynamique. Parmi les actions récentes figure l'élargissement du périmètre de préemption commerciale. La Ville et la CCI ont relancé le label « Éco défis des commerçants », qui a distingué 58 professionnels en juin 2025 pour leurs pratiques responsables dans les domaines de l'énergie, de la responsabilité sociale, de la lutte contre le gaspillage et de la mobilité, à la suite d'un audit réalisé en 2024. Ce dispositif offre aux commerçants une valorisation



de leurs engagements et des conseils concrets, notamment pour réduire leur consommation d'énergie.

Au printemps 2025, la municipalité a également lancé « Le Café des commerçants ». Ces rendez vous organisés dans chaque quartier pour échanger sur leurs besoins et les informer des évolutions urbaines, comme à Rueil sur Seine, dans l'écoquartier en transformation ou encore dans les villages du Plateau et du Mont-Valérien. L'association Rueil Commerces Plus a pour sa part animé la vie locale avec un jeu de Pâques organisé dans 30 boutiques, suivi de deux Fêtes du commerce en juin et septembre 2025.

Le marché Michel Ricard, créé en 2020 et devenu permanent après une consultation citoyenne, a célébré son cinquième anniversaire le 7 juin dans une atmosphère conviviale. Enfin, le 28 janvier 2025, 64 artisans ont reçu la « Charte Qualité Confiance » des mains du Maire et de la présidente de la Chambre de métiers et de l'artisanat, reconnaissant la qualité de leur accueil, de leur écoute et de leur professionnalisme.

**+ d'infos sur la liste des commerçants labellisés sur le site de la ville.**

## Soutenir l'emploi local

Le forum Premier Emploi et Alternance, dont la 5<sup>e</sup> édition s'est tenue le 19 mars 2025, visait à connecter les jeunes avec les entreprises locales. Ce forum facilite en effet l'accès à l'alternance et au premier emploi, en réponse aux difficultés rencontrées par les jeunes sans réseau. Malgré la baisse des aides de l'État pour l'embauche d'apprentis, la Ville renforce son soutien avec des dispositifs locaux. Le format du forum plaît aux jeunes pour son accès direct aux recruteurs, et aux entreprises pour son efficacité dans le recrutement et la valorisation de leur image employeur. Les offres proposées vont de l'alternance au CDD/CDI. Il a lieu une fois dans l'année.

Pour un suivi plus long, le Café Ensemble est un espace d'accompagnement sur inscription pour les personnes en recherche d'emploi. Depuis son lancement, quatre sessions ont été organisées, dont un atelier LinkedIn très apprécié, et chacune affiche complet. L'initiative a déjà permis à trois participants de retrouver un emploi. Elle repose sur un cadre bienveillant, des échanges d'expériences et des exercices pratiques, et recherche actuellement des bénévoles pour animer les ateliers.

**+d'infos : ensembleclubemploiueil@gmail.com – 01 57 69 22 34 – 8 rue de la Bénarde**



# IMPLIQUER LES CITOYENS DANS LES PROJETS DE LA VILLE



La Ville renforce l'implication des associations et des conseils de village pour diffuser les initiatives de l'Agenda 2030. En 2026, elle prévoit de créer le campus HelloAsso – Rueil-Malmaison pour favoriser les échanges entre habitants et associations, ainsi que les rendez vous « Samedi Bien » destinés à encourager le bénévolat ponctuel. Depuis deux ans, les douze conseils de village (250 conseillers) sont mobilisés pour intégrer le développement durable dans toutes les manifestations locales, devenir des relais de proximité et co construire des projets en lien avec les Objectifs de Développement durable. Ils sont associés aux ateliers d'intelligence collective et participent activement aux actions du service de la démocratie participative, notamment lors du World Clean Up Day, qui réunit entre 100 et 200 participants par site et propose des actions de sensibilisation, des équipements réutilisables et des ateliers créatifs. L'objectif 2026 est de remplacer le plastique par des matériaux plus recyclables. Lors de cette opération, la Ville met à disposition pinces, seaux, sacs, cendriers de poche et sacs recyclables. Des stands d'information sont installés pour sensibiliser au tri, au recyclage et aux dispositifs municipaux, et l'événement est référencé sur le site officiel du World Clean Up Day. La participation atteint entre 100 et 200 personnes par point de collecte, répartis sur six sites de la Ville. L'événement intègre des éco-cups réutilisables et des dispositifs pour leur collecte. L'après midi se poursuit avec un atelier créatif utilisant des bouteilles plastiques recyclées (bouchons, fonds, contenants). Plusieurs animations complètent cette mobilisation : collecte de canettes au profit d'associations, jeux en bois, vélo smoothie et ateliers de tri.

Le Carnaval écoresponsable de Buzenval, organisé avec les écoles, accueils de loisirs et le conseil de village, intègre depuis deux ans un concours de chars fabriqués à partir de matériaux récupérés. Les supports en bois recyclé (1,5 m x 1 m), fabriqués par le Centre de Formation des Apprentis (CFA), sont montés sur des roulettes offertes par Leroy Merlin. En 2025, onze réalisations ont été présentées et l'événement a rassemblé plus de 2 000 participants. En 2025, 11 participants ont concouru (4 classes et 7 accueils de loisirs). Les chars sont évalués sur les matériaux utilisés, la créativité, la cohérence du projet et la démarche pédagogique.

Enfin, les ateliers thématiques de l'écoquartier, pilotés par le service démocratie participative en collaboration avec la Société Publique Locale (SPL) et Environa, offrent 6 séances par an le samedi matin sur des gestes écoresponsables (biodéchets, eau, recyclage, produits ménagers naturels, décorations recyclées), accueillant à chaque fois 30 habitants et contribuant à renforcer la dynamique collective au sein du quartier. Les ateliers affichent complet à chaque session et fédèrent une communauté d'habitants engagés.



## Réinventer l'engagement citoyen

La démocratie participative à Rueil-Malmaison vise à renforcer l'expression et l'implication des habitants dans les projets municipaux grâce aux conseils de village, aux réunions publiques et à la plateforme numérique [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr). Cet espace dédié à la valorisation de la réserve citoyenne recense les bénévoles prêts à s'engager pour leur ville selon leurs disponibilités à des missions citoyennes, solidaires ou humanitaires. Actuellement, 1 730 Rueillois bénévoles engagés dans diverses actions locales constituent cette réserve, née pendant la crise sanitaire.

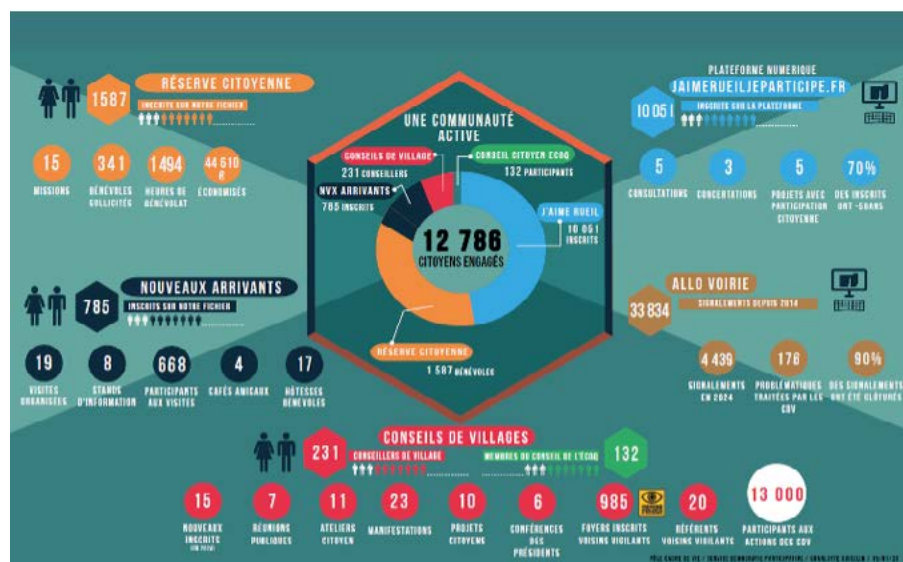
Créés en 1983, les douze conseils de village jouent un rôle central dans l'animation locale et la concertation, tandis que le numérique, avec plus de 10 000 inscrits en 2025, permet d'élargir la participation à un public plus diversifié. La Ville innove en combinant dispositifs de proximité et outils collaboratifs pour favoriser la co construction des politiques publiques, conformément à l'Agenda 2030.

Parmi les actions phares, les « Enquêtes de Rue » permettent d'interroger les habitants sur des problématiques très locales. 6 ont été menées en 2025, mobilisant plus de 600 participants. Le conseil citoyen de l'écoquartier, expérimenté depuis 2024 dans un format hybride, rassemble 136 membres et facilite l'engagement des jeunes actifs. Ces dispositifs contribuent à renforcer le lien citoyen, la transparence et l'implication continue des Rueillois dans les décisions locales.

En 2026, la Ville prévoit de poursuivre le développement du conseil citoyen, d'étendre ces démarches à d'autres quartiers et d'intégrer de nouveaux outils numériques comme la cartographie participative et les sondages géolocalisés. Elle souhaite également mieux valoriser les contributions citoyennes. Au total, plus de 10 000 habitants participent aujourd'hui à ces nouvelles formes de démocratie locale, qui modernisent les pratiques tout en maintenant une forte dimension humaine et collective.

**+ d'infos sur le portail citoyen de Rueil sur : [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr)**

Depuis 1993, la Ville propose aux nouveaux arrivants un accueil personnalisé pour faciliter leur intégration. Ce dispositif comprend des visites guidées, des informations pratiques et des moments conviviaux organisés avec l'appui de 25 bénévoles. Les nouveaux habitants bénéficient de visites culturelles (découverte des coulisses du théâtre André Malraux en octobre 2025 ou le Sénat), et de cafés et apéritifs organisés chez les bénévoles. Deux visites commentées de la ville en car sont organisées chaque année, accompagnées d'une présentation par le Maire et les élus. Des invitations pour des expositions, spectacles et lieux culturels complètent cet accueil, très apprécié des nouveaux Rueillois.



# SOUTENIR LA POPULATION DANS LA TRANSITION CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE



## Sensibilisation à la transition écologique et au passage à l'action

Dans le cadre du programme « **Agenda 2030 : tous acteurs !** », la Ville a souhaité lancer en 2025 une série d'ateliers d'intelligence collective à impact sous la forme de fresques. La Mission Agenda 2030 a initié en juin 2025 un programme mensuel d'ateliers gratuits destinés aux adultes. La Fresque du Climat a été proposée en juin, l'Atelier 2 tonnes en juillet, la fresque des nouveaux récits en septembre, la fresque de la mobilité en octobre, la fresque des déchets en novembre et la fresque de l'économie circulaire en décembre 2025. Destinés à une prise de connaissance validée scientifiquement et animés par des citoyens engagés et formés, ces ateliers permettent souvent un passage à l'action des participants qui s'impliquent à titre individuel dans des actions mais aussi de manière collective pour doubler l'impact. Ces ateliers ont réuni en moyenne 12 personnes à chaque fois dans une cadre convivial propice aux échanges.

La direction de l'écologie urbaine et durable propose de façon régulière des sorties nature (sur les chauves-souris ou sur les crapauds par exemple) et des webinaires thématiques autour de la biodiversité. Depuis 2021, elle anime un réseau d'observateurs locaux qui font des inventaires participatifs ayant enrichi les données de **l'Observatoire de la biodiversité** contribuant ainsi à une meilleure connaissance du vivant sur le territoire.

+ d'infos sur le portail citoyen de Rueil sur : [jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr)

Le 13 septembre 2025, la Ville a accueilli la troisième édition du **Salon de la Transition Écologique et du monde animal** sur la place Tranape et à la médiathèque. Organisé par la direction écologie urbaine et durable, le Salon a proposé une programmation riche de 6 conférences sur des thèmes liés à la biodiversité (oiseaux), au dressage de chiens et aux questions de développement durable et de protection animale (oiseaux, décarbonation, alimentation et nutrition, neurosciences et changement climatique ou encore éducation canine). Les stands proposaient des animations ludiques comme l'auto-réparation de vélos, la construction de nichoirs et de potagers verticaux, des conseils pour les travaux d'économies d'énergie et des fresques (climat, biodiversité, économie circulaire). Plus de 30 exposants étaient réunis, dont des services de la Ville (écologie urbaine et durable, Agenda 2030, espaces verts, Écoaccueil des Gallicourts, Ferme du Mont-Valérien) et des associations dont Rueil à Vélo, la LPO, les AMAP de Rueil, l'ALEC, les associations de Jardins partagés, des associations de protection animale ou encore le Centre de Formation des Apprentis.



### LE SALON DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN CHIFFRES :

6 conférences de 45 minutes à 1h30.  
Une moyenne de

30 personnes par conférence, soit 180 personnes

150 personnes / stand en moyenne soit un total évalué à 1 000 personnes

30 stands

## Les outils de communication au service de la transition



Face à l'essor du podcast en France, la Ville de Rueil-Malmaison a décidé de créer sa propre chaîne audio : « Ici Rueil », un média accessible à tous, né à partir de contenus déjà existants telle la version sonore du magazine Rueil Infos, notamment dans le cadre de la Charte Rueil-Handicap. Deux rubriques ont été identifiées comme particulièrement adaptées au format podcast : l'histoire locale et la nature (faune et flore). L'équipe du pôle digital de la Ville (réseaux sociaux, site web, application...) s'est mobilisée pour la mise en ligne et la diffusion d'épisodes hebdomadaires enrichis de musiques, visuels et codes propres à ce format. L'objectif de ces podcasts est de toucher un large public, de manière à rendre les contenus municipaux plus accessibles, notamment à ceux qui ne peuvent assister aux événements en présentiel.

### PERSPECTIVES :

d'autres services municipaux pourront à terme se saisir de cet outil par exemple la médiathèque avec la diffusion de conférences et de la saison littéraire, le secteur de la santé avec des conseils de prévention, le service éducation avec des podcasts réalisés par les élèves et le pôle citoyenneté : témoignages et paroles d'habitants.

## La culture, vecteur et acteur de la transition sociétale



Les institutions culturelles de Rueil-Malmaison renforcent leur rôle face au changement climatique en intégrant davantage l'éducation artistique et culturelle dans le parcours des jeunes, conformément à la convention signée avec l'Éducation nationale en avril 2023. En 2024, plus de 17 600 élèves ont participé à des actions d'EAC. Les intervenants en arts plastiques de la Maison des arts et de l'image ont accompagné 159 classes, tandis que la médiathèque et son réseau ont proposé 280 accueils touchant 7 540 enfants et adolescents, notamment autour de prix littéraires. Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) est également très présent : il intervient dans 90 classes et accueille 4 000 enfants par an lors de spectacles. Il développe des dispositifs tels que le Chœur à l'école, l'Orchestre à l'école ou encore les filières CHAD, CHAM et bientôt CHAT.



L'Atelier Grognard et le Musée d'Histoire locale accueillent régulièrement des classes, en proposant des visites thématiques et des animations adaptées comme un Cluedo pédagogique. La Micro-Folie, située dans l'écoquartier, reçoit des élèves trois matinées par semaine autour de thématiques artistiques variées. Elle organise également des conférences et ateliers à destination des familles, comme celle du 8 février consacrée à l'intelligence artificielle en partenariat avec l'association Contrôle Z. Elle propose par ailleurs un cycle mensuel d'éducation à l'image et aux médias destiné aux collégiens et lycéens.

Le Théâtre André Malraux a accueilli 3 504 élèves en 2023 2024, et les cinémas Ariel ont programmé plusieurs œuvres sur les thèmes de l'écologie, du climat, de la santé et du bien être. Parmi les spectacles marquants : *Coupures* en mars 2024 (452 spectateurs), *Dimanche* en avril 2025 (640 spectateurs), *Oublie moi* sur Alzheimer (795 spectateurs en mars 2024), *Courgette* (1133 spectateurs en avril 2024, dont 557 scolaires), *Faraekoto* sur le handicap (848 spectateurs en janvier 2025), et *Inconstance* (820 spectateurs en novembre 2025). Les cinémas ont enregistré 17 000 entrées scolaires malgré l'annula-

tion d'un festival, et ont diffusé des films engagés tels que *Coexistencia* (139 spectateurs en juin 2025), *La Promesse verte* (mars 2024, 126 spectateurs) ou *Les pieds sur terre* (300 spectateurs en novembre 2025). Enfin, des initiatives locales complètent cette dynamique : un atelier « Pochon de Noël » proposé par Rueil Culture Loisirs en novembre 2024, et le spectacle jeunesse *Auprès de mon arbre* au Théâtre Edmond Rostand en octobre 2024, qui a réuni 81 spectateurs.

## Le patrimoine, un axe fort de l'attractivité de la ville qui doit être préservé

Lors des Journées européennes du patrimoine de septembre 2024, deux visites guidées intitulées « Rueil au fil de l'eau » ont réuni 40 participants, permettant de sensibiliser le public au rôle de l'eau dans l'histoire de la ville.

En 2025, Rueil-Malmaison a célébré les 150 ans de l'impressionnisme avec un temps fort le 27 septembre 2025 sur les Bords de Seine : colloque à la médiathèque Jacques-Baumel présidé par Xavier Mauduit, interventions de spécialistes, concert conférence sur l'impressionnisme musical avec le pianiste Christophe Maynard, puis une grande guinguette en soirée au parc des Bords de Seine, animée par jeux anciens, musique live, bal et une grande roue écologique. L'événement a favorisé une ambiance conviviale, et des Écocups ont été distribuées pour limiter les déchets.

Le Réseau de lecture publique mène depuis trois ans une politique active de réduction de son impact écologique, notamment via une baisse importante des achats de films plastiques : 4 496 € en 2022, 2 755 € en 2024 et 2 100 € en 2025. Depuis 2025, les cartes de lecteur sont désormais en carton, en complément des cartes en PVC recyclé. La revalorisation des ouvrages désherbés se poursuit : en 2024, 2 657 livres ont été envoyés à Recyc'livres, dont 1 797 vendus, permettant de reverser 898 € à l'association Lire et faire lire 92. Le réseau enrichit également ses fonds sur le thème de l'écologie : 57 documents acquis en 2025 pour un total de 1 109 €, dont un documentaire, sept bandes dessinées documentaires et quarante neuf livres documentaires.

Les ressources numériques comme Cafeyn, Arte VOD ou Tout apprendre et les pratiques écoresponsables (tables thématiques, bibliographies...) participent aussi à alléger la charge matérielle. En mai 2024, la médiathèque a accueilli un colloque « Bibliothèques vertes, agir tous ensemble », réunissant Bib 92, des partenaires extérieurs et un expert du GIEC, témoignant de son engagement.



## EN CHIFFRES :

Le site internet CultuRueil a enregistré

**25 347** visiteurs en 2024 avec 53 830 pages vues.

Le nombre d'abonnés à la newsletter est resté stable à

**1 500** sur les deux années.

Ces statistiques sont basées sur les visiteurs ayant accepté les cookies.

## Moins de papier, plus de numérique

Le site internet dédié à la diffusion de son agenda culturel regroupe les informations sur les expositions, concerts, spectacles, conférences, ateliers, stages et projections de films. Ce site est alimenté par plusieurs acteurs culturels locaux, dont le pôle culture, le conservatoire, les sites patrimoniaux, la maison des arts et de l'Image, la Micro-Folie, les cinémas Ariel et le Théâtre André-Malraux.

Le site propose des vidéos sur les expositions et le patrimoine de la ville, des articles de presse sur les événements artistiques, ainsi qu'une newsletter spéciale pour les familles intitulée « Que faire pendant les vacances scolaires ? ». L'offre pédagogique des sites patrimoniaux, destinée aux enseignants, est imprimée en très faible quantité et diffusée principalement en version numérique.

L'association Rueil Culture Loisirs a réduit drastiquement ses impressions papier en supprimant les dépliants de stages et d'auditions, remplacés par des affiches et des versions numériques. Cette démarche a permis de diviser par dix la quantité de papier utilisée. Parallèlement, la communication digitale s'est renforcée avec le lancement du site CultuRueil.fr.

## Valoriser l'art et l'artisanat local

Les 4 et 5 octobre 2025, la Ville de Rueil-Malmaison a organisé à l'Atelier Grognard le salon de la Décoration et de l'Artisanat d'Art. Près de cinquante exposants, dont certains membres des Ateliers d'Art de France, ont présenté leurs créations dans des domaines variés : céramique, joaillerie, sculpture, peinture, maroquinerie, mobilier, etc. Les visiteurs ont pu découvrir et acquérir des pièces uniques réalisées à la main, dans un lieu qui a conservé le charme industriel d'origine.

Les 11 et 12 octobre 2025, 40 artistes ont accueilli les visiteurs dans 18 lieux différents à l'occasion des Journées portes ouvertes des ateliers d'artistes permettant au public d'en apprendre davantage sur les savoir-faire artistiques des professionnels. Cette initiative a permis aux artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, céramistes, photographes ou encore créateurs numériques, de présenter leur travail et leurs œuvres dans leur propre atelier, lieu d'inspiration, rendant ainsi l'art accessible à tous.

## Sensibilisation des acteurs scolaires à la qualité de l'air

La Ville, soucieuse de préserver la qualité de l'air intérieur a engagé en 2025 plusieurs actions de sensibilisation auprès des équipes éducatives, du personnel communal et des agents techniques. En plus des mesures réalisées dans le cadre du contrôle de l'air intérieur des établissements publics recevant les enfants, plusieurs actions ont été mises en place.

Deux réunions ont été organisées en novembre 2025. L'une était destinée aux crèches sur les obligations réglementaires liées à l'évaluation annuelle des ouvrants et à la mesure du CO<sub>2</sub> en période de chauffe, réunissant 20 participants. L'autre concernait l'ensemble des directions d'école sur les mêmes procédures. Pour accompagner ces pratiques, deux guides ont été créés en novembre 2025 à destination des agents techniques et des directions, complétés par un tutoriel vidéo et audio pour faciliter leur utilisation.

Parallèlement, un livret de sensibilisation destiné aux écoles et aux adultes, ainsi qu'une campagne d'affichage, seront déployés début 2026.

# AMÉLIORER LES PRATIQUES DES PRESTATAIRES ET FOURNISSEURS



## Un plan de formation pour agents intégrant le levier des marchés publics responsables

La Ville a élaboré son plan annuel de formation et de sensibilisation Climat Eau Air Énergie Biodiversité. Une première session a été organisée le 13 novembre 2025, réunissant 40 agents formés aux enjeux de la transition écologique.

### PERSPECTIVES :

à terme la Ville prévoit de mettre en place, en coopération avec le service des marchés publics, des formations internes destinées aux agents afin de renforcer leur acculturation aux marchés publics, en matière d'anticipation, de sourcing et d'intégration de clauses adaptées, en cohérence avec les actions engagées et les obligations de la loi AGEC (article 58). Les services les plus concernés, à savoir les services techniques et ceux en charge des achats de matériel, seront prioritairement ciblés dans les plans de formation. Les marchés publics sont un vrai levier de transition. Un questionnaire général sera diffusé en 2026 par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation afin d'identifier les besoins précis et de définir les objectifs du programme de formation.

Cette démarche complètera l'inscription préalable des agents aux formations du Centre national de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) sur les clauses environnementales mais aussi de manière générale sur la transition écologique des collectivités dans tous les domaines. En 2023, le CNFPT a pris 10 engagements en faveur de la transition écologique afin de faire évoluer rapidement les compétences et les pratiques professionnelles des 2 millions d'agents de la fonction publique territoriale, avec des objectifs fixés jusqu'en 2027.

## Des clauses DD dans les marchés publics

En 2025, sur 84 contrats notifiés, 48 intégraient des clauses de développement durable, sachant que ces clauses ne peuvent pas s'appliquer à tous les marchés. Leur mise en œuvre suppose non seulement de les intégrer, mais aussi de suivre les obligations et d'analyser les critères, et le service de la commande publique ne peut assurer seul. Un travail conjoint avec le service développement durable et les services concernés est donc nécessaire pour renforcer la sensibilisation et l'accompagnement. L'importance du sourcing et de la saisine précoce du service de la commande publique doit être prise en compte sur l'ensemble du processus de validation.



### EN 2025 :

**23** agents ont été formés aux achats durables

**40** agents ont été formés à la transition écologique

**45** marchés approfondis en 2025 avec un correspondant dédié aux clauses sociales et environnementales.

**2** sourcings réalisés  
**58000** heures d'insertion réalisées au bénéfice de 88 personnes en insertion socio-professionnelle.

# PILOTER ET METTRE EN ŒUVRE L'AGENDA 2030



## LINEA 21, plateforme de suivi de l'Agenda 2030

L'Agenda 2030, adopté en novembre 2023, feuille de route de la Ville pour les 5 années à venir, est articulée autour de 5 axes : transition écologique, solidarité, transition énergétique, santé bien être et mobilisation des acteurs locaux. Issu d'une large consultation citoyenne ayant recueilli près de 300 propositions, il comprend 31 programmes opérationnels et 114 actions. Le suivi est assuré via la plateforme collaborative LINEA 21, outil open source accessible à l'ensemble des agents et destiné à appuyer le rapport annuel de développement durable.

En 2025, la Ville a réactivé LINEA 21 et formé ses référents afin d'en optimiser l'usage. Plusieurs sessions ont été organisées. Deux formations ont eu lieu en avril à destination des chefs de projet et des superviseurs, puis une formation opérationnelle réunissait 34 participants le 23 juin, soit un taux de présence de 58 %. À l'issue de ces sessions, tous les référents ont pu alimenter l'outil, désormais accessible via l'intranet municipal. Des ajustements techniques ont été demandés, notamment sur le lien avec le SIG. Ils seront intégrés progressivement grâce au contrat de maintenance signé avec le développeur.

L'objectif est de faire de LINEA 21 un véritable outil de pilotage, de suivi et de communication, même si certaines fonctionnalités restent sous utilisées (ajout d'images, newsletter intégrée). Une réflexion est engagée pour ouvrir partiellement la plateforme au public, via un tableau de bord sécurisé. En 2026, la Ville continuera d'accompagner individuellement les référents, d'améliorer l'interface et de travailler à son ouverture contrôlée aux Rueillois.

## Le Label TETE : 3 étoiles sur 5

En 2024, la Ville de Rueil-Malmaison a obtenu 3 étoiles sur 5 au label national TETE – Territoire Engagé dans la Transition Écologique, délivré par l'ADEME. Cette distinction, attribuée après un audit portant sur l'air, le climat et l'énergie, a souligné plusieurs points forts : le développement de la géothermie, le Marché Global de Performance Énergétique, l'écoquartier, le plan vélo et plus largement l'engagement ancien de la commune en matière de développement durable, initié dès 2007 avec l'Agenda 21 puis renforcé avec l'Agenda 2030. Grâce à ces actions, la Ville a atteint 53 % des 61 critères du référentiel et devient ainsi la première ville d'Île de France à obtenir directement le niveau 3 étoiles.

Le jury a également salué l'extension des espaces verts (de 79 à 107 hectares), la rénovation énergétique du patrimoine bâti, la création d'un observatoire de la biodiversité, ainsi que les projets en cours tels que l'autopartage et le vélopartage. Accompagnée par le cabinet ALBEA, soutenue par l'ADEME et l'EPT POLD, la Ville fait l'objet d'un suivi annuel, avec l'ambition d'atteindre la 4<sup>e</sup> étoile en 2027.

## Budget Vert ou l'impact des choix budgétaires

Pour le Budget 2025 :

Les dépenses **très favorables** regroupent celles ayant un impact positif direct et durable sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles incluent les travaux d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments, le déploiement du marché public global de performance énergétique, les actions diffuses de sobriété, la rénovation de l'écoaccueil des Gallicourts, les aménagements et subventions en faveur de la mobilité douce, la conversion de l'éclairage public en LED, les actions de renaturation urbaine, le renouvellement d'arbres et les opérations de déminéralisation des cours d'école.

Les dépenses **favorables sous conditions** concernent des actions ayant un effet positif, mais encore insuffisant pour atteindre la neutralité carbone, comme les rénovations engagées dans les bâtiments du Parc des Bords-de-Seine.

Les dépenses **neutres** regroupent celles dont l'impact sur les émissions de gaz à effet de serre est faible ou non significatif. Elles incluent le gros entretien du patrimoine, les acquisitions foncières, ainsi que certaines subventions ou participations qui, bien qu'apparaissant a priori non favorables, peuvent générer un effet positif indirect.

Enfin, les dépenses **défavorables** regroupent celles incompatibles avec une trajectoire de neutralité carbone, car génératrices d'émissions, notamment les travaux de construction, les dépenses de chantiers et le déploiement d'infrastructures informatiques.

La Ville oriente désormais ses ressources financières vers des initiatives durables, notamment en mobilisant des prêts à taux bonifiés dits « verts » auprès de la Banque des Territoires et d'autres établissements bancaires à impact. En 2025, elle s'est dotée d'un budget vert conforme au cadre réglementaire (article 191 de la loi de finances 2024 et décret du 16 juillet 2024), permettant de classer les dépenses selon leur impact environnemental.

### LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS

Montant total des opérations d'équipement : 39,7 M€

Principaux postes :

Performance énergétique (MPGP) : 6 M€

Entretien du patrimoine : 5 M€

Aménagement urbain : 5 M€

Halle gourmande : 4 M€

Piscine des fournisseurs : 4 M€

Voirie et réseaux : 6 M€ (rues, enfouissement)

Éclairage public LED : 3 M€

Cour O.A.S.I.S. : 2 M€

Numérique (tableaux) : 2 M€

Véhicules électriques : 2 M€

En ce qui concerne la section d'investissement, les recettes proviennent des cessions de biens, de l'autofinancement, du fonds de compensation pour la TVA, des subventions, des emprunts et de la taxe d'aménagement payée par les constructeurs

### EN CHIFFRES :

Le budget vert 2025 :  
Dépenses

44.3% neutres ;

18,3% défavorables ;

23.4% très favorables ;

12.6% à approfondir  
d'insertion réalisées au bénéfice de

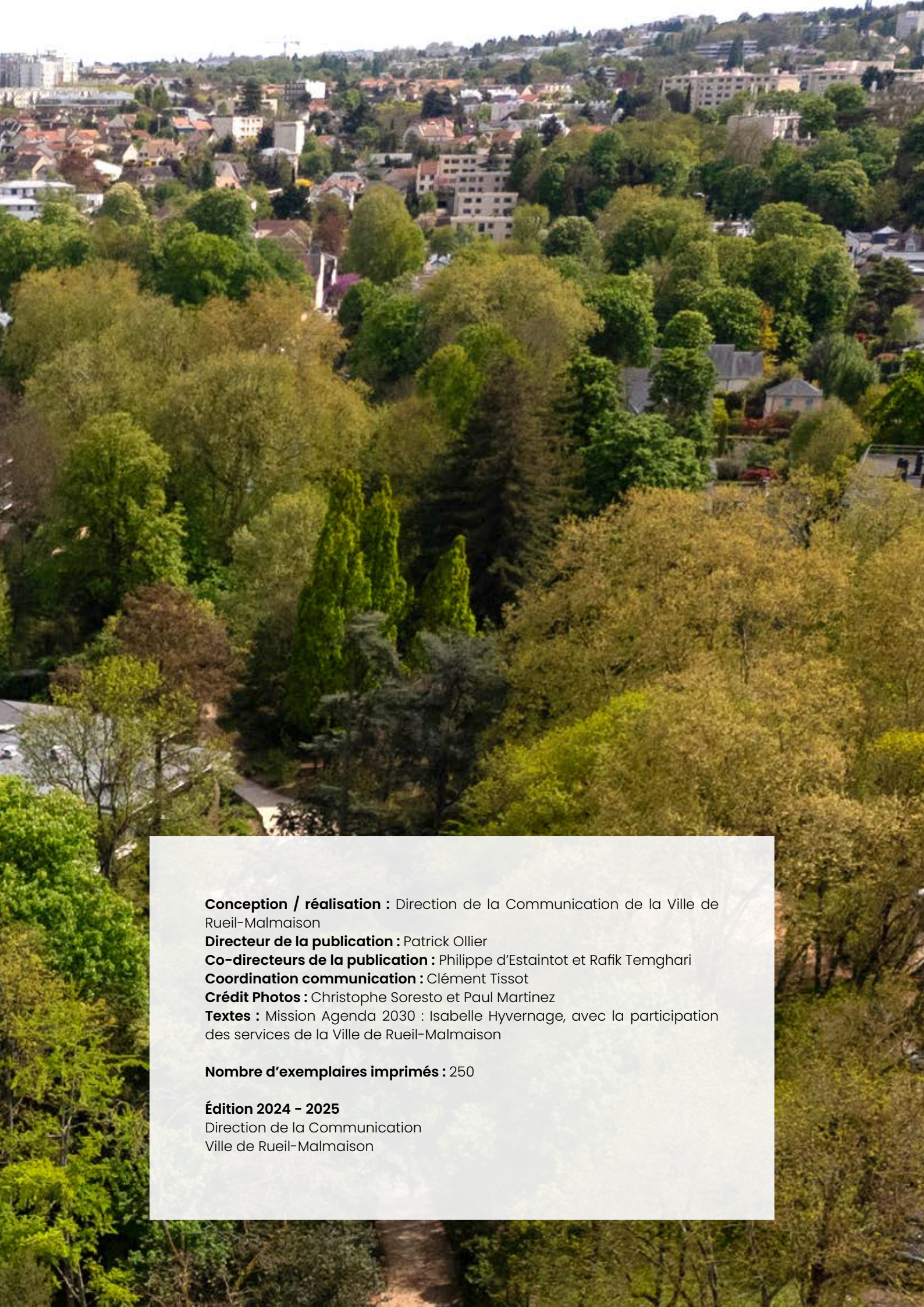
88 personnes en insertion  
socio-professionnelle.

## Vers un numérique éthique et responsable ?

Depuis 2021, la Ville s'inscrit dans une démarche de numérique éthique et responsable, régulièrement reconnue par le label national « Villes Internet ». Elle détient aujourd'hui la distinction 5@ accompagnée de l'@ vert, valorisant les actions menées en faveur de la transition écologique. En 2025, la Ville a signé la Charte du Numérique responsable et a de nouveau été labellisée lors du congrès national des élus au numérique. Elle a obtenu par ailleurs le label « **Ville engagée pour une IA durable et éthique** » lors du salon Viva Technology, grâce à l'expérimentation de solutions d'intelligence artificielle pour optimiser la gestion des aires de livraison.

Ces labels récompensent les projets numériques portés par les services municipaux, recensés et évalués chaque année. La Ville assure une sensibilisation régulière du public : Rueil Infos consacre chaque mois une rubrique aux enjeux du numérique (cf. décembre 2025), avec un article expliquant l'impact environnemental de l'intelligence artificielle et les défis liés à la consommation d'énergie, d'eau et de ressources naturelles. Cette approche met en lumière l'équilibre nécessaire entre usages responsables, frugalité numérique et potentiel de l'IA au service de la transition écologique. Francis Wolinski, expert en intelligence artificielle, installé à Rueil-Malmaison depuis 36 ans, a animé une conférence le 13 février 2025 abordant l'histoire, les avancées et les défis actuels de l'IA, avec des démonstrations pour illustrer ses propos. En 2026, la médiathèque a pour projet de sensibiliser aussi ses publics à l'IA et à son bon usage.





**Conception / réalisation :** Direction de la Communication de la Ville de Rueil-Malmaison

**Directeur de la publication :** Patrick Ollier

**Co-directeurs de la publication :** Philippe d'Estaintot et Rafik Temghari

**Coordination communication :** Clément Tissot

**Crédit Photos :** Christophe Soresto et Paul Martinez

**Textes :** Mission Agenda 2030 : Isabelle Hyvernage, avec la participation des services de la Ville de Rueil-Malmaison

**Nombre d'exemplaires imprimés :** 250

**Édition 2024 - 2025**

Direction de la Communication  
Ville de Rueil-Malmaison

**Mairie de Rueil-Malmaison**

13 boulevard Foch  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél : 01 47 32 65 65

**VILLEDERUEIL.FR**

